

DOSSIER Ubérisation : vers une mutation de l'économie ?



LES ACTIONS DE LA CCI

Nouveau parking gratuit
pour les usagers de l'aéroport de Magenta

FICHE PRATIQUE

Sécuriser ses échanges avec la signature électronique

Nouveau Vito Tourer.

8 ou 9 places



à partir de
3 590 000^F



Sommaire

Ubérisation : vers une mutation de l'économie ? p22



Actualités

L'Observatoire de la mer lève l'ancre ! p4

Les actions de la CCI

Nouveau parking gratuit pour les usagers de l'aéroport de Magenta p5

Une mission diplomatique et économique au Vanuatu p6

Portrait d'élus

Dominique Katrawa : économiste tout-terrain p8

AU CŒUR DE L'INNOVATION

La technologie du futur débarque en Nouvelle-Calédonie

p10



L'actualité des entreprises p12-13-14

Création d'entreprise

AMC Concept : votre image, leur métier ! p16

Économie

La crise du nickel révèle l'importance de diversifier l'économie p18

Les brèves du Pacifique p19

Provinces

La Case de l'entreprise : l'atout gagnant des entrepreneurs loyaltiens p20

Économie numérique

Des afterworks pour les passionnés de nouvelles technologies p28

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quand la Nouvelle-Calédonie rencontre la Polynésie française

p30



Fiche pratique

Sécuriser ses échanges avec la signature électronique p32-33

Formation

Le départ négocié : un outil pour rompre le contrat pacifiquement p35

C'est officiel p36

Repères économiques p37

Foire aux questions Échéances fiscales et sociales p40

Reprise d'entreprises p41

Foires & salons p41

Revue de presse p42

Le CCI Info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, 15 rue de Verdun, BP M3, 98 849 Nouméa cedex, tél. 24 31 00, fax 24 31 31 - Site Internet : www.cci.nc - Directrice de publication : Jennifer Seagoe - Comité de rédaction et coordination: Françoise Bonnet Crestani, Sidonie Ganatchian - Rédaction : Anne-Charlotte Cocault - Françoise Bonnet Crestani, Marianne Page, Nathalie Vermorel - Coordination rédaction : Rezo Réalisation : Concept - Régie publicitaire : Rezo, tél. 28 63 01 - Responsable publicité : Yann Milin, tél. 77 19 72 - Impression : Artypo Ducos, tél. 28 32 99 - Tirage : 13 050 exemplaires - Le CCI Info est distribué aux ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse à obtenir auprès du directeur de publication.



Édito

JENNIFER SEAGOE
Présidente de la CCI-NC

Le terme est récent mais il fait déjà des émules. L'ubérisation, en référence à la révolution numérique incarnée par la société de technologie californienne Uber, dont le principe est de mettre en connexion directe des professionnels et des clients via des plates-formes en ligne, est en passe de bouleverser tous les secteurs d'activité. Hôtellerie, transport, commerce et formation sont d'ores et déjà impactés et les entreprises ont bien compris qu'elles doivent s'adapter à cette mutation de l'économie. En Nouvelle-Calédonie aussi, des initiatives voient le jour, même s'il est aujourd'hui difficile de quantifier l'ampleur du phénomène sur le territoire en raison de l'absence actuelle d'étude. Des exemples ? La Fipac, première plate-forme calédonienne de financement participatif, vient d'être créée afin de mettre en relation des investisseurs calédoniens et internationaux avec des porteurs de projet du territoire. Une initiative soutenue par la CCI ! Ou encore le site co-voiturage.nc qui met en relation des conducteurs et des passagers pour des trajets quotidiens, réguliers ou uniques. La Nouvelle-Calédonie, qui ne devrait pas échapper à ce que les spécialistes qualifient d'ores et déjà de « lame de fond », va devoir s'y préparer afin d'assurer sa compétitivité. C'est donc à l'économie du partage que nous avons consacré notre dossier de cette édition du CCI Info. Vous retrouverez également une interview de Georges Pau Langevin, la ministre des outre-mer.

Bonne lecture.

❖ L'OBSERVATOIRE DE LA MER LÈVE L'ANCRE !

Lluís Bernabé, président du CMNC (Cluster maritime NC) et Jennifer Seagoe, présidente de la CCI-NC viennent de signer la convention pour le lancement de l'Observatoire économique de la mer dont l'objectif est l'évaluation du poids du maritime. Un objectif que la CCI avait par ailleurs inscrit dans son Plan stratégique de développement 2015/2019. Avec la signature de cette convention, la CCI s'engage donc à mettre en place des indicateurs pour suivre cette filière innovante afin de soutenir le développement des entreprises liées au maritime. Un programme de 5 enquêtes a été acté qui se dérouleront sur la période 2016-2019. La première débutera les 5 et 6 juillet à l'occasion des États généraux de la mer organisés par le CMNC, et portera sur les secteurs du nautisme, des sports et loisirs nautiques (y compris le commerce et l'industrie nautique). Les données économiques issues de ces enquêtes seront publiées et mises à jour annuellement sur www.nc-eco.nc

4

❖ La protection des données à l'ère du numérique

Étendre les règles de sécurité et de confidentialité hors les murs de l'entreprise alors que les personnes se déplacent de plus en plus avec des supports numériques, protéger ses données professionnelles et personnelles, comprendre les risques liés aux réseaux sociaux... Ce sont quelques-uns des sujets d'une actualité brûlante qui seront développés par l'expert du Ministère de l'intérieur qui animera un rendez-vous de l'économie jeudi 19 mai à 18h à l'auditorium de la CCI. Une thématique qui avait déjà passionné l'auditoire en 2015, lors d'un rendez-vous de l'économie consacré à l'intelligence économique.

❖ Informations et réservations au 24 31 00 / com@cci.nc

❖ Le syndicat des commerçants aime les étudiants post bac !

Le gouvernement a mis en place de nombreuses mesures pour améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants post bac du territoire. Parmi ces actions, un partenariat a été signé entre le gouvernement et le syndicat des commerçants à l'initiative du groupement d'intérêt public Maison de l'étudiant de la Nouvelle-Calédonie : 80 enseignes calédoniennes proposent des offres avantageuses aux étudiants (jusqu'à 30 % de remise). Le guide Offr'étudiant 2016 est en ligne sur le site www.maisondeletudiant.nc



❖ Syndicat des commerçants
Tél. 27 54 10

❖ 6 750 000 F de récompenses !



Ce sont les dotations qui seront attribuées aux finalistes des Trophées de l'entreprise par la CCI et *Les Nouvelles calédoniennes* en partenariat avec la BCI, partenaire historique du concours, l'OPT et Air France. Ainsi, les lauréats des cinq catégories - Innovation, Création d'entreprise, Économie circulaire/Environnement, Entreprise numérique, Exportation - se verront remettre 570 000 F de récompenses répartis comme suit : un chèque de 400 000 F et l'ouverture d'un compte BlueBiz

(programme de fidélité Air France/KLM pour les entreprises) doté de Blue credits d'une valeur de 170 000 F. Les 2^e prix se verront récompensés par des espaces publicitaires d'une valeur de 400 000 F dans *Les Nouvelles calédoniennes*. Les 3^e prix recevront des formations CCI ainsi qu'une demi page de publicité dans le magazine *CCI Info* d'une valeur totale de 350 000 F. Les 3 prix hors concours (Manager de l'année, Coup de cœur TPE et Coup de cœur du public) se partageront 105 000 F d'avoir, à valoir sur des billets Nouméa-Paris A/R sur Air France. Entrepreneurs, vous avez jusqu'au 6 juillet pour envoyer vos dossiers de participation aux Trophées de l'entreprise.

❖ Plus d'infos :
Tél. 28 02 79
trophees@cci.nc / www.cci.nc

❖ Crowdfunding et business angels : deux nouveaux modes de financement pour les porteurs de projet et les entrepreneurs calédoniens

La CCI, dont un des projets de son PSD était de faciliter et promouvoir le développement du financement alternatif en Nouvelle-Calédonie, a signé une convention de partenariat avec La FIPAC (La Financière du Pacifique), première plate-forme calédonienne de crowdfunding, et Pacifique angels, premier réseau de business angels du territoire. Deux initiatives lancées par Pierrick Maury. Les bénéfices pour les acteurs économiques - qu'ils soient entrepreneurs, porteurs de projet ou investisseurs - sont multiples : deux nouvelles sources de financement, la création d'entreprises et de richesses qui bénéficieront au pays, une fixation locale des capitaux, des Calédoniens qui pourront financer d'autres Calédoniens.

❖ www.fipac.nc



Nouveau parking gratuit pour les usagers de l'aéroport de Magenta

Depuis le 2 mai, la CCI, gestionnaire de l'aéroport de Magenta, offre à ses usagers un nouveau parking gratuit P2 qui propose 116 places de stationnement supplémentaires. Doté d'un service de navette gratuit mis à disposition des voyageurs, l'aéroport est à seulement 2 minutes de ce nouveau parking.

A lors que le transfert du trafic de l'aéroport de Magenta sur Tontouta n'est envisagé qu'à l'horizon 2025/2030, l'optimisation de l'accueil et du traitement des passagers est au cœur des préoccupations de la CCI, gestionnaire des aéroports de Magenta et de Nouméa-La Tontouta. C'est dans ce cadre que la Chambre a appuyé la mise en place d'un second parking à l'aéroport de Magenta. « En effet, malgré un réaménagement de ses accès en 2008 afin de laisser une part plus importante à la desserte par bus et taxi, et la création d'un parking dédié aux personnels, ce parking pose des problèmes récurrents. Une saturation quasi permanente, des stationnements illégaux sur les trottoirs gênant la circulation des piétons et des véhicules, des stationnements de véhicules « ventouses » allant de plusieurs semaines à plusieurs mois... la liste est longue ! » explique Laure Aubin, directrice des aéroports domestiques à la CCI.

2 minutes chrono !

Afin de répondre à ces différentes probléma-

tiques et améliorer la qualité de service pour les usagers de l'aéroport, la CCI a souhaité proposer une nouvelle alternative avec la création d'un nouveau parking P2. Ce dernier se situe à 500 m de l'aéroport, derrière le stade Numa Daly, au 35 rue Maurice Herzog. Le service de navette gratuit mis en place, avec une navette toutes les 15 minutes de 5h à 20h*, permet ainsi aux voyageurs de se rendre en 2 minutes du parking P2 à l'aéroport, et vice-versa ! Le parking P2 offre aux usagers 116 places de stationnement supplémentaires et est ouvert en continu de 5h du matin à 20h. À noter qu'il est surveillé durant ses horaires d'ouverture et que des rondes de surveillance y sont effectuées la nuit**. Des panneaux de signalétique directionnelle devraient prochainement être installés par la mairie afin d'orienter au mieux les usagers.

Un parking P1 en mutation

Au-delà de ses problèmes de saturation récurrents, le parking P1 doit être amélioré : plan de circulation peu clair, impasses, desserte

professionnelle mal positionnée, dimensionnement des allées de circulation inadéquates favorisant le stationnement illégal de nombreux véhicules... « Face à ce constat et dans une volonté de permettre une meilleure optimisation des flux de circulation et de stationnement, ce parking sera prochainement réaménagé. Autre projet en cours de discussion le concernant : il pourrait à terme devenir payant, afin d'en réguler son utilisation » ajoute Laure Aubin. L'ouverture du nouveau parking P2 apporte donc des solutions pérennes et gratuites aux différentes problématiques de stationnement à l'aéroport de Magenta.

Offrir toujours plus de services

« Depuis que la CCI a repris en octobre 2013 la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Magenta, nous avons orienté nos actions vers le service aux usagers : Point information créé en mai 2014 accueillant les passagers et les usagers de l'aéroport dès 5h du matin et jusqu'à l'arrivée du dernier vol, 7 jours sur 7; mise en place de trois nouveaux écrans de téléaffichage pour informer les usagers en temps réel et d'un serveur vocal dédié à l'information des passagers » explique Guillaume La Selve, vice-président des affaires administratives et financières de la CCI. « La mise en place de ce nouveau parking P2 accompagné de son service de navette, tous deux entièrement gratuits, contribue à améliorer la qualité de service et à faciliter le voyage des Calédoniens et des touristes », conclut l'élu.

* leur fréquence pouvant être modifiée en fonction du trafic aérien.

** La CCI décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'objets ou de véhicules.



✦ Pour tout renseignement, les usagers sont invités à contacter le Point information de la CCI situé à l'entrée de l'aérogare de Magenta au : 25 14 00, ou à consulter le site Internet de la CCI : www.cci.nc

Une mission diplomatique et économique au Vanuatu

Allier diplomatie, coopération et échanges économiques, c'était tout l'enjeu de la délégation menée par le président du gouvernement, Philippe Germain, au Vanuatu. Une mission pour laquelle le chef de l'exécutif était accompagné par de nombreux acteurs et représentants de la vie économique calédonienne, dont la CCI.



Jennifer Seagoë à l'Alliance française de Port-Vila, lors de la rencontre inter-entreprises du samedi 2 avril. À sa gauche : Georges Borugu, directeur du tourisme du Vanuatu. À sa droite : Dominique Lefeuvre de la société Biscochoc, Zoltan Kahn du cabinet Kahn & associés, et Pascal Gavotto, entrepreneur au Vanuatu.

6

Début avril, Philippe Germain était à la tête d'une mission diplomatique au Vanuatu dans le cadre de l'entrée en fonction du nouveau gouvernement vanuatais. Un déplacement également placé sous le signe de l'économie avec la présence à ses côtés d'une importante délégation économique. Le chef de l'exécutif s'était en effet entouré de 10 entrepreneurs calédoniens, de membres du cluster Avenir Export, de représentants de la Chambre d'agriculture et de la Chambre de commerce et d'industrie. Les entreprises calédoniennes présentes dans la délégation ayant été sélectionnées en raison de leur maturité sur le marché export ou de leurs projets d'investissement au Vanuatu.

Des rencontres inter-entreprises d'une grande richesse

Le programme de la délégation économique concocté par le gouvernement et le cluster Avenir Export avait mis le focus sur les rencontres inter-entreprises. Que ce soit lors d'un déjeuner offert par l'ambassadeur de France au Vanuatu à toute la délégation, en présence de nombreux hommes d'affaires vanuatais, ou encore lors d'une rencontre dans les

locaux de l'Alliance française, la qualité des échanges avec les entrepreneurs vanuatais a été fortement plébiscitée par les entrepreneurs calédoniens. Pour Zoltan Kahn, du cabinet Kahn & associés, « ce voyage a confirmé que notre import est une arme importante pour l'export. La diplomatie économique consiste, notamment, à créer les termes de l'échange avec nos interlocuteurs. Les entreprises d'expertises et de services innovantes - et les entreprises présentes lors de ce voyage en étaient toutes ! - ont tout intérêt à travailler ensemble, à se fédérer pour être plus fortes à l'export ». Pour Philippe de Greslan, directeur du développement de Thésée ingénierie, « la délégation économique a su créer une ambiance professionnelle et détendue. Tout le monde a apprécié les contacts et l'énergie développés. Je souhaite transformer l'essai et intégrer l'équipe du cluster Avenir export qui est en grande partie responsable de ce succès ». Quant à Xavier Dolacinsky de l'agence Skazy, il est formel : « les rencontres ont été très positives, tant du côté Calédonien que Vanuatais et j'ai déjà des résultats concrets ». L'Union fait la force, éga-

lement en matière d'export : c'est un constat qui semble partagé par les 10 entreprises présentes au Vanuatu !

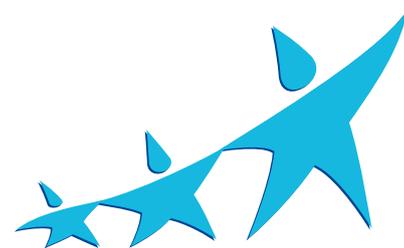
Une bonne initiative du gouvernement

Pour Jennifer Seagoë, présidente de la CCI, invitée du gouvernement au Vanuatu en avril dernier, « ces trois jours au Vanuatu ont confirmé le besoin des entreprises vanuataises de nouer des contacts avec des entrepreneurs calédoniens. La plupart se sentent proches de la Nouvelle-Calédonie. C'est un constat que nous avons déjà noté en juin 2015, alors que nous avons organisé une délégation au Vanuatu, après le passage du cyclone Pam, à laquelle avait participé une dizaine d'entrepreneurs calédoniens dans le secteur du BTP. Je salue l'initiative prise par Philippe Germain qui œuvre ainsi à la création d'une plus grande proximité entre les entrepreneurs de nos deux pays. Un rapprochement qui permettra aux entreprises calédoniennes de saisir de nouvelles opportunités de développement à l'export ».

LA DÉLÉGATION ÉCONOMIQUE AU VANUATU

Le cluster Avenir export - Thésée (expertise eau) - Emino'nord (projet d'investissement au Vanuatu : unité de transformation de tubercules) - Cabinet Kahn et associés (consulting) - Lacroix Pacifique (signalisation routière) - Geocal (géolocalisation) - Skazy (création de sites Internet) - Biscochoc (projet d'investissement) - Aqualone (irrigation) - Koueta Baie Sarl (scorie) - GTTP (terrassement, VRD).

La Chambre de commerce et
d'industrie et Les Nouvelles
calédoniennes présentent



Les Trophées de l'entreprise



5 CATÉGORIES



Environnement /
Économie circulaire



Création d'entreprise



Innovation



Entreprise numérique



Exportation

**6 750 000 francs* de
récompenses à partager**

3^e édition

En partenariat avec :



**Chefs d'entreprise,
mettez en lumière
votre réussite !**

Dossiers de candidature à retirer dans toutes les CCI
ou à télécharger sur www.cci.nc - www.lnc.nc
Renseignements : trophees@cci.nc ou 28 02 79

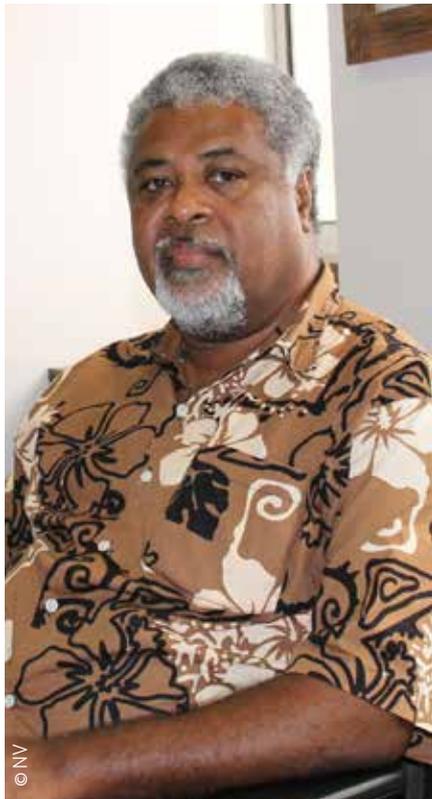
Date limite de dépôt des dossiers :
mercredi 6 juillet 2016

*Dans chaque catégorie : le lauréat sera récompensé par un chèque de 400 000 F et l'ouverture d'un compte BlueBiz (programme de fidélité Air France/KLM) doté de Blue credits d'une valeur de 170 000 F, le 2^e prix par des espaces publicitaires, dans Les Nouvelles calédoniennes d'une valeur de 400 000 F et le 3^e prix par une formation CCI, ainsi qu'une demi-page dans le CCI Info d'une valeur totale de 350 000 F. Trois prix hors concours (Manager de l'année, Coup de cœur TPE et Coup de cœur du public) se partageront 150 000 F d'avoir, à valoir sur des billets Nouméa-Paris A/R sur Air France.

Dominique Katrawa : économiste tout-terrain

Secrétaire général de la SLN, Dominique Katrawa met la confiance, l'exemplarité et la loyauté au cœur de son management. Élu à la CCI depuis 2014, il entend défendre les valeurs d'industries « pas toujours reconnues » en Nouvelle-Calédonie.

Plus jeune, Dominique Katrawa se rêvait chirurgien ou magistrat mais c'est une toute autre voie qu'il a empruntée. Son bac économique en poche, le Loyaltien s'envole pour la Métropole dans le cadre du service national. S'ensuit une dizaine d'années qu'il consacre à ses études supérieures. À Lyon, il obtient un Deug en sciences économiques et poursuit avec une Licence et une Maîtrise avec l'option « *théorie des politiques économiques* » à Grenoble avant d'achever son cursus par un DEA, à Paris. « *J'ai vite réalisé que l'économie avait une importance dans la vie de tous les jours mais aussi sur le plan social et politique. J'ai eu envie de comprendre ses mécanismes et son influence sur tous les aspects de notre quotidien.* » 1990 voit son retour sur le caillou. Son premier job ? Chargé d'études à l'ITSEE (devenu l'ISEE). Sa mission ? Calculer, manipuler et interpréter des chiffres qui reflètent la réalité économique calédonienne.



De l'énergie à revendre

Quatre années plus tard, il rejoint brièvement la SODIL et travaille au développement des filières de la pêche et du transport aérien avant de partir un an à Marseille afin d'intégrer l'École de l'Agence française de développement « *pour avoir une formation complète sur la microéconomie* ». Là, il se rôde à l'analyse financière, aux études de projet et effectue des immersions en entreprises dont une chez Eramet, à Paris. En 1996, il rentre au pays chez Enercal en tant qu'adjoint au directeur financier et découvre les métiers de l'énergie, « *très complexes au plan technique et exigeants en matière de sécurité* ».

1999 signe son retour à la SODIL en tant que Directeur général. Jusqu'en 2005, il met en œuvre les missions de développement économique confiées par la province des Îles dans différents secteurs (pêche hauturière, transport maritime et aérien, hôtellerie et tourisme). Cette même année, il accepte un poste de collaborateur au sein du gouvernement sous la présidence de Marie-Noëlle Thémereau. Ses dossiers ? Le transfert des compétences de l'enseignement secondaire, des dossiers économiques et les investissements réalisés par les collectivités.

La chasse aux fraudes

« *Chassé* » par Eramet, il accepte, en 2007, le poste d'auditeur interne à la direction administrative et financière du groupe, au siège à Paris. « *J'avais pour mission d'auditer les filiales du groupe dans le monde entier, sauf en Calédonie pour des raisons déontologiques, afin de sécuriser les processus du groupe, d'éviter tout détournement d'actifs et de faire la chasse aux fraudes.* » Un poste où l'expérience compte « *pour beaucoup* » de même qu'une bonne capacité d'écoute. « *Car, l'idée n'était pas d'entrer dans des rapports de force mais d'établir des relations de partenariat afin de permettre aux filiales de sécuriser ou de perfectionner leur processus. L'objectif étant de dresser des constats et de préconiser des solutions concrètes et*

applicables dans des délais optimisés », souligne-t-il. L'homme voyage aux quatre coins du globe : Norvège, Chine, Brésil, Gabon, USA... sans compter l'Europe. Fin 2010, alors qu'il « *ne pensait pas rentrer si tôt* », on lui demande d'apporter son soutien à la Direction générale de la SLN dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'amélioration de la compétitivité. Nommé Secrétaire général, il a sous son autorité les services juridiques et fiscaux, les relations avec les parties prenantes ainsi que la communication. Son management repose sur trois valeurs : les compétences, la confiance et la loyauté. « *Lorsqu'on est dans l'industrie, qui plus est dans la métallurgie, on n'a pas le droit à l'erreur. Elle n'est pas supportable au regard de ses conséquences.* »

Défendre les industries

Son engagement à la CCI date de la dernière mandature. Et son message est clair. « *On a tous envie que l'industrie prenne toute sa place car elle n'est pas toujours reconnue. Beaucoup lui préfèrent la fonction publique mais on oublie qu'un pays sans industrie, c'est un pays sans âme. En Nouvelle-Calédonie, l'industrie est compliquée et fragile. Elle a besoin qu'on la soutienne.* » L'homme entend également promouvoir et défendre les valeurs de l'entreprise, « *source d'emplois et de richesses* », et insiste sur l'importance de la formation et l'accompagnement par des porteurs de projet.

DOMINIQUE KATRAWA
53 ANS

- Secrétaire général de la SLN
- Représentant du secteur industrie
- Membre de la commission Développement durable



VOIR PLUS LOIN... C'EST DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CALÉDONIENNE



Après bientôt 30 ans d'une histoire liée à celle de la Nouvelle-Calédonie, la BCI est plus que jamais **un acteur majeur** de son développement économique. Pour le monde de l'industrie, la BCI est **un atout essentiel** dans un marché mondialisé de plus en plus concurrentiel et volatile.

Son savoir-faire et son **expérience des échanges commerciaux** au niveau local comme à l'international font de la BCI **le partenaire privilégié** du monde de l'entreprise.

Par ses engagements et les valeurs qui l'animent, la BCI incarne avec sérénité une vision d'avenir pour, **ensemble, voir plus loin.**

► www.bci.nc

Banque Calédonienne d'Investissement • SAEM au capital de 7,5 milliards XPF
Siège social : 54, avenue de la Victoire - BP K5 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 25 65 65 - Fax (687) 27 40 35 • RCS Nouméa 56 B 015 479 - Ridet n°0 015 479 001



BCI
Groupe BRED

ENSEMBLE, VOIR PLUS LOIN

La technologie du futur débarque en Nouvelle-Calédonie

La société SIEP, spécialisée dans l'importation de luminaires LED, a ouvert au début du mois de mai un nouveau concept store à Nouméa. L'entreprise est aujourd'hui devenue experte en technologies connectées de pointe qui vont rapidement modifier le paysage numérique calédonien. Les applications sont innombrables et semblent tout droit sorties d'un film de science-fiction. Sylvain Gougeaud, co-gérant de SIEP, nous en dit plus.

Il est dorénavant possible pour les Calédoniens d'utiliser des technologies innovantes pour leur faciliter la vie au quotidien, renforcer la sécurité ou optimiser leur stratégie commerciale. La société SIEP importe depuis peu trois types de technologies de pointe aux usages variés et personnalisables. « Nous avons souhaité travailler avec des outils simples d'utilisation, intuitifs et qui puissent être déployés rapidement. L'objectif est de profiter d'une Nouvelle-Calédonie très moderne. Les possibilités sont infinies » souligne Sylvain Gougeaud.

Zigbee pour une connectivité accrue, une domotique sans fil

La technologie Zigbee permet de connecter des objets ensemble de manière personnalisée par le biais d'un protocole de communication qui travaille sur des fréquences plus basses que celles du Bluetooth. Présentés sous forme de boîtiers et de puces, ils consomment très peu d'énergie et permettent de faire de la domotique sans fil. « Avec Zigbee, il est par exemple possible de gérer entièrement sa maison depuis son téléphone, des portes connectées en passant par la cafetière qui se met en route lorsque vous rentrez chez vous ! Tous les objets connectés à Zigbee pourront se parler entre eux en fonction de paramètres personnalisés » indique Sylvain Gougeaud. En plus d'intéresser les particuliers, Zigbee peut apporter d'autres avantages fonctionnels sur le territoire. « Une des applications en terme de santé publique peut être le déploiement de bracelets capteurs de chutes, équipés de la technologie Zigbee. Le dispositif, une fois porté, pourra alerter les secours en cas de chute et estimer la gravité de la situation en mesurant le rythme cardiaque du patient... »

iBeacon pour interagir avec les individus

La technologie iBeacon exploite les capacités du Bluetooth à faible consommation énergé-



tique. Avec les balises iBeacon, il est possible de détecter la présence d'un visiteur dans un espace de vente physique si le Bluetooth de son Smartphone est activé. On peut alors interagir avec lui via l'application installée sur son téléphone portable. « Une fois de plus, les applications locales sont nombreuses. Du côté des entreprises par exemple, iBeacon peut inviter un client à entrer dans un magasin pour profiter d'une offre ou d'une nouveauté, et ainsi stimuler l'acte d'achat. À l'Université, l'installation de cet outil permettrait aux étudiants de recevoir leurs cours en temps réel, etc. » indique Sylvain Gougeaud.

Li-Fi ou la transmission de données sensibles par la lumière

La technologie Li-Fi (Light Fidelity) a été développée récemment par la société Luciom, numéro 1 mondial sur ce marché. La SIEP est le revendeur exclusif de ce tout nouvel outil sur le territoire. Le principe : les données sont transmises via la lumière par le biais d'un module qui fait vibrer les faisceaux lumineux sans que ce soit visible à l'œil nu. « C'est donc le spot qui est au-dessus de votre poste de travail qui vous communique des informations, et ce à la vitesse de la lumière ! » précise l'entre-

preneur. Là encore, la réalité semble rattraper la fiction. Le Li-Fi est donc très utile pour le transfert de données sensibles puisqu'elles passent par un réseau ultra-sécurisé. Des applications sont envisageables aussi bien dans le domaine privé que dans des hôpitaux. Bientôt, un médecin pourra recevoir tout le dossier médical d'un patient en quelques secondes.

« Nous pensons que de nombreuses entreprises et institutions vont s'intéresser à ces technologies innovantes. Il s'agit finalement d'un investissement minimum par rapport aux avantages qu'elles peuvent apporter à court et long terme. Et nous n'avons pas fini d'imaginer des applications à la fois utiles et rentables ! » conclut Sylvain Gougeaud.

Contact :

SIEP Connected
1 rue Bataille-Vallée des Colons
Nouméa
Tél. : 75 96 02
f SIEP

**LE SALON DE L'HABITAT
EST CHAQUE ANNÉE
UN GRAND RENDEZ-VOUS
POUR BEAUCOUP D'ENTREPRISES.**

À CETTE OCCASION, LA SOCIÉTÉ BATALICAL EN RECHERCHE PERMANENTE D'INNOVATIONS POUR AMÉLIORER L'HABITAT, A PU PRÉSENTER L'ÉTENDUE DE SES SAVOIR-FAIRE ET DE SA GAMME DE PRODUITS, AINSI QUE TOUTES LES NOUVEAUTÉS.

Cette année, la société a investi fortement pour se doter d'un stand très professionnel. Le challenge était d'imaginer comment valoriser au mieux l'espace occupé et offrir au public la vitrine la plus représentative des services et des produits proposés. Ainsi à travers un module d'habitat grandeur réelle, le public a pu non seulement découvrir tous les systèmes d'ouvertures et fermetures, mais aussi les manipuler et constater leur qualité.

Ce module, entièrement démontable et réutilisable, a nécessité un important travail de conception, de préparation et d'installation. Toute l'équipe de Batical ainsi que son agence de communication Trait d'union pacifique étaient mobilisés pour la réussite de cette opération.

Batical
La maison idéale



PAITA STEEL

www.paitasteel.nc
Tél/Fax : 35 16 06
Gsm : 78 63 19



GRILLES DE PROTECTION

PORTAILS

CLÔTURES

GARDES CORPS

PAITA STEEL FERRONNERIE - BP 7429 - 98890 Païta - E-mail : alweiss@canl.nc

Déplacement GRATUIT sur Nouméa et Grand Nouméa

DE PETITS TRÉSORS VENUS D'INDE



Gilda Manuel de Condinguy, originaire d'Inde, et sa fille Edva ont ouvert depuis octobre 2015, Soies Safran, une boutique dédiée au linge de maison et aux objets de décoration. Ces deux passionnées de culture indienne aiment sillonner le monde pour mettre en avant le savoir-faire et les cultures des différents pays qu'elles visitent. Les pièces uniques de Soies Safran raviront tous les amateurs de tissus et de beaux objets. Ce lieu envoûtant propose également quelques pièces de prêt-à-porter et des bijoux ethniques. Avis aux gourmets, Soies Safran organise régulièrement des thés indiens avec dégustation de surprises gustatives salées et sucrées...

Soies Safran
Carré Saint-Hubert - Nouméa
Tél. : 26 49 34
Soies Safran

12

Les nouvelles formules de La Terrasse

Le restaurant du Hilton a décidé de faire peau neuve en 2016 ! La Terrasse propose désormais de nouvelles formules à ses clients avec un buffet de la mer tous les midis de la semaine ainsi que le dimanche pour un déjeuner copieux et convivial. Afin de mieux profiter du lieu et de la vue magnifique sur la baie de l'Anse Vata, les clients peuvent également venir déguster quelques tapas en fin de journée, confortablement assis dans les canapés lounge installés à l'extérieur. Dernière nouveauté, La Terrasse organise régulièrement des soirées à thème pour varier les plaisirs gourmands et les ambiances. Dernier événement en date, la soirée Chtis avec, au menu, moules-frites et bières belges évidemment...

Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

La Terrasse
Résidence Hilton - 1^{er} étage
Tél. : 25 39 21 - Restaurant la Terrasse



Boulouparis a son Coin du pêcheur

Une nouvelle poissonnerie a ouvert ses portes en décembre 2015 à Boulouparis pour le plus grand bonheur des habitants de la commune et des alentours. Fabienne Santacrose, passionnée de la mer et des métiers de la bouche, propose à ses clients de nombreuses variétés de poissons du lagon et du large. « Il y avait une réelle demande des habitants d'avoir une poissonnerie de proximité » souligne la gérante. Pour compléter leurs achats, les clients peuvent également faire un tour du côté de l'épicerie fine pour s'approvisionner en rillettes de poisson ou en œufs de lump. Sashimis et salade tahitienne sont également au menu au Coin du pêcheur.

Le Coin du pêcheur
Boulouparis Village, R.T.1
Tél. : 77 91 06



Des bijoux pour tous les goûts



Corinne Henrion est une passionnée de joaillerie et de bijoux fantaisie qui a passé plus de huit ans en Polynésie. Arrivée en Nouvelle-Calédonie il y a cinq ans, elle commence par créer des bijoux qu'elle exporte à l'international. C'est en septembre 2015 qu'elle ouvre Le Cube, sa propre boutique de bijoux fantaisie ethniques « pour pouvoir être en contact directement avec mes clients » précise-t-elle. La créatrice apprécie le travail des matières et des couleurs et tout particulièrement la nacre et les graines qu'on retrouve dans de nombreux modèles. Elle continue à s'inspirer de ses voyages pour proposer des bijoux uniques que ses clientes « s'approprient tel un vêtement ». L'accueil est chaleureux au Cube, l'ambiance est douce et le choix est difficile !

Le Cube
4 rue du Dr. Lescour - Quartier Latin - Nouméa
Tél. : 46 04 69
Le Cube

Le Domaine du Faubourg reçoit...



Avec plus d'une trentaine de vins au verre proposés à la carte et 300 références de spiritueux, le nouveau bar à vin du Faubourg Blanchot a de quoi séduire. Romain Lochen et ses deux associés Adrien Lardin et Laurent Mo ont lancé ce projet en décembre 2015. « Nous voulions créer un lieu qui soit lui-même un événement, avec une offre continuellement renouvelée » précise Romain Lochen. Et, en effet, le Domaine du Faubourg est unique en son genre avec un bar fait en caisses de vin et des œuvres d'art contemporain qui habillent les murs et la terrasse extérieure. À l'étage, un espace a été aménagé pour accueillir les soirées privatives autour d'un piano à queue dans une ambiance type boudoir. Enfin pour compléter la séance de dégustation d'afterwork, le bar propose des planches de tapas. Attention, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Domaine du Faubourg
13 route du Port Despointes - Nouméa
Tél. : 99 01 10
Domaine du Faubourg

Xpertis : l'imagerie médicale révolutionnaire

Forte de son expertise dans le domaine de la santé et de l'imagerie médicale, la société Xpertis s'est rapprochée de la société française Supersonic Imagine et a obtenu l'exclusivité de la distribution de ses produits en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie. Cette société française commercialise une plate-forme d'échographie brevetée de nouvelle génération: l'Aixplorer. « Il s'agit d'un échographe révolutionnaire doté d'une plate-forme logicielle ultrarapide permettant une acquisition jusqu'à 20 000 images par secondes, soit 200 fois plus rapide qu'un échographe classique. Ces cadences d'acquisition permettent par exemple d'obtenir des informations uniques sur la mesure en temps réel de dureté des tissus, appelée aussi élastométrie, et ainsi une meilleure appréciation et évaluation des stades de cancer » précisent Xavier Rousselot et Eric Bideaux, gérants de l'entreprise. Une révolution pour le secteur médical puisqu'à ce jour deux équipements de ce type sont installés au CHT de Papeete et un récemment à Nouméa, au cabinet d'angiologie du docteur Jean-Baptiste Viguiier.

Xpertis
23 route de l'Anse Vata
Tél. : 28 61 20 - www.xpertis.nc
Xpertis.nc

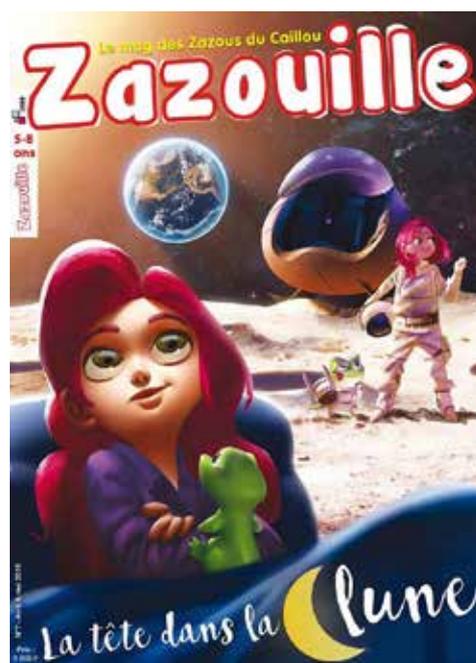


Un magazine local pour les petits



La société d'édition et de production JEMH édite depuis décembre 2014 le premier magazine local à destination des enfants entre 5 et 8 ans : Zazouille. Hmej Wenehou, le fondateur de la société, est lui-même enseignant et a souhaité faire de ce magazine à la fois un outil pédagogique pour les instituteurs et un support ludique pour les plus petits. « L'objectif est de partager des expériences avec les enfants et de leur parler de sujets tels que l'environnement, la science, la tolérance... Zazouille a vocation à avoir une utilité à la fois sociale et éducative » précise Hmej Wenehou. Le magazine a reçu dès sa sortie le label de la Direction de l'enseignement et la quasi totalité des écoles de la province Nord et Sud y sont abonnées. Partenaire de la Maison du livre, JEMH souhaite interagir davantage avec les enfants en leur proposant dès cette année des expositions et des ateliers à thème au cours desquels ils pourront échanger avec des photographes, des journalistes ou encore des illustrateurs. En parallèle, la société a lancé un projet de création de dessins animés en partenariat avec Bernard Berger, lesquels seront diffusés prochainement sur Canal Plus.

JEMH
Tél. : 95 52 67
www.jeco.nc/vitrines/jemh
Zazouille



Des équipements outdoor chez Sport NC



Le magasin Sport NC de Nouméa a récemment revu son agencement en vue d'accueillir un nouveau rayon consacré exclusivement aux activités outdoor. Sport NC Outdoor, c'est 500 m² pour satisfaire les passions des Calédoniens : la chasse, la pêche, le camping et la plongée. Une équipe de passionnés, tous sportifs accomplis, est présente en magasin pour conseiller les clients et répondre à leurs demandes. L'objectif : proposer les meilleurs produits, aux meilleurs tarifs, avec des marques de références dans les différents univers. En plus, Sport NC a mis à disposition de ses clients depuis décembre 2015 le premier simulateur de pêche du territoire. Un bon moyen de tester le matériel avant d'acheter, et surtout de s'équiper pour le week-end dans un seul et même endroit !

Sport NC
20 rue de l'Alma - Nouméa
Tél. : 28 95 85
Sport NC Outdoor

Le spécialiste de l'équipement grande cuisine

Créée en 2008, la société Damour diffusion assure l'étude, la vente, l'installation, le dépannage dans le domaine de la grande cuisine, la laverie, la buanderie, le froid. Les équipements sont destinés aux métiers de bouche : hôteliers, restaurateurs, snacks, bars, restauration rapide, cafés, pizzerias, etc. En plus d'un dock de 150 m² au Faubourg Blanchot, l'entreprise a récemment aménagé un showroom à l'Anse Vata. Les clients peuvent désormais aller voir les produits et demander des conseils avisés auprès d'experts avant de passer commande.

Showroom Damour diffusion
15 rue Louis Blériot - Tour Isle de France - Nouméa
Tél. : 28 80 79
www.damourdiffusion.nc



L'EXPERTISE DU WEB

WEBCOM est une agence web spécialisée dans la création et la refonte de sites Internet sur mesure, offrant une gamme complète de services pour accompagner les entreprises dans la communication Internet. Vianney Rolland, professionnel du web depuis 15 ans, a lancé sa propre activité début 2015. « Nous proposons à notre clientèle de créer leur site Internet de manière à répondre à leurs attentes mais également de mettre en place des stratégies de communication sur le web : publicité en ligne, référencement, gestion de page Facebook, de newsletter... » Le leitmotiv de ce passionné du web ? Mettre en place et concrétiser les projets des entreprises en leur apportant une réponse personnalisée et les accompagner dans leurs démarches de communication. Devis gratuit sur simple demande.

WEBCOM SARL
Tél. : 45 45 07 Mob. : 74 20 04
contact@webcom.nc
www.webcom.nc / webcom.nc



Des nouveautés chez Hifi Village



Depuis août dernier, le magasin Hifi Village a changé d'adresse en centre-ville afin d'offrir une plus grande surface de vente à ses clients. Nous pouvons dorénavant retrouver l'enseigne au design modernisé au croisement de la rue Foch et de la rue de Verdun. En plus du matériel hifi et des accessoires de téléphonie mobile, les clients peuvent également profiter d'un nouvel espace dédié à la sono (pour voitures notamment) et à l'outillage pour électroniciens. Positionné comme prestataire de services, Hifi Village propose un SAV ainsi que des conseils techniques d'experts pour tout type de matériel électronique ou de branchements. Possibilité de passer commande en cas de besoin de matériel spécifique.

Hifi Village
27, rue de Verdun - Nouméa
Tél. : 28 33 14
Hifi-Village Ville

Recruteur de talents



Consulting

Cabinet de recrutement
& Solutions RH

le partenaire officiel et exclusif d' **Adecco**

Cabinet de conseil, leader en Nouvelle-Calédonie



ÂBORO Calédonie & Consulting

www.aboro.nc

Navitrac

Géolocalisation de véhicules et gestion de flotte depuis 2008



Suivi des véhicules 24 / 24 h
Diminution des coûts d'exploitation
Optimisation des déplacements
Maîtrise des horaires de travail



Le système de géolocalisation
et de suivi de véhicules Navitrac a été
développé pour répondre de manière
économique à l'ensemble de vos besoins et
contraintes en matière de **gestion de flotte**.



Simple et intuitif,
le service Navitrac
est **entièrement**
personnalisable en
fonction de votre
activité.

Démonstration gratuite dans vos locaux ou chez Navitec

2 rue du frère Marmolton - 74 route du Port Despointes
98800 Nouméa - Tél. : 26 16 87 - Mob : 77 94 06
Email : infos@navitec.nc - www.navitec.nc

NAVITEC

Géolocalisation - Téléphones satellite - Radios - Balises de détresse - Tracking GPS

AMC Concept : votre image, leur métier !

Avec Geoffrey Scire et Kévin Bramoulle, gérants de l'agence AMC Concept, l'adage « la valeur n'attend pas le nombre des années » revêt tout son sens. Leur société est spécialisée dans la communication à destination des professionnels via des annuaires-magazines gratuits.



L'équipe a pris ses quartiers à la pépinière de la CCI. À la clé, un gain de temps et une synergie avec « les voisins de bureau ».

16

Geoffrey Scire, directeur commercial, et Kévin Bramoulle, directeur administratif et financier, sont tous deux gérants de la SARL AMC Concept, une agence spécialisée dans la communication et le conseil à destination des professionnels. Leur credo ? La publication d'annuaires-magazines conçus comme de véritables outils de travail. Le premier à paraître, un annuel, coïncidera avec le salon du BTP, le 5 septembre. Il s'agit de l'Annuaire-magazine du BTP que les deux gérants qualifient « d'outil simple, intuitif et qualitatif assurant la visibilité de nos clients tout en présentant leurs activités sur un support spécialisé ».

Les entrepreneurs ont la parole

« Le concept n'est pas nouveau puisqu'il existait déjà un annuaire du BTP depuis 2001, souligne Geoffrey Scire. Nous avons imaginé un produit totalement différent qui propose une partie annuelle et un référencement, gratuit ou payant, des professionnels du secteur de l'industrie et du BTP auquel nous avons greffé une partie magazine qui présentera l'activité, les points forts et les savoir-faire des entreprises. » Ce support proposera aussi des statistiques et des outils pratiques afin de permettre aux professionnels de se tenir au fait des actualités liées au BTP en termes économiques, juri-

diques et sociaux.

Pour accompagner la hausse du nombre de croisiéristes en escale sur le caillou, l'équipe travaille également sur un magazine semestriel qui leur sera dédié. Baptisé *Welcome*, il a pour objectif de faire vivre le centre-ville de Nouméa et ses alentours tout en faisant découvrir aux touristes les commerces situés à proximité. Le principe ? Chaque annonceur disposera d'une double page avec un visuel ainsi qu'une carte fléchée pour guider les croisiéristes jusqu'à lui. Une sélection d'icônes permettra d'identifier les commerces qui acceptent les devises, parlent anglais ou japonais, pratiquent une remise ou affichent une spécialité.

Une visite guidée de la Nouvelle-Calédonie

D'ici la fin de l'année, l'Annuaire-magazine du tourisme sera également disponible. Calqué sur un schéma identique à celui du BTP dans sa partie référencement, cet outil se déclina sous la forme d'un classement par secteur d'activité et par commune. L'idée ? Permettre à tous de préparer ses vacances en Nouvelle-Calédonie, y compris de Métropole puisque le support sera mis en ligne sur Internet, tout comme les autres. Les communes y seront ainsi radiographiées dans des reportages avec une mise en lumière sur leurs spécificités. « Il s'agit d'une visite guidée du territoire, commune par commune, » relève Geoffrey Scire.

Des idées plein la tête, l'équipe planche déjà sur la réalisation de l'Annuaire-magazine du monde agricole en Nouvelle-Calédonie à paraître en 2017 afin « de mettre en valeur les activités rurales de notre pays et mettre en relation producteurs, distributeurs et consommateurs (...) Notre point fort, c'est le travail de fond et une démarche cohérente avec nos clients basée sur un suivi régulier et une relation de partenariat », conclut le co-gérant.

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOÏN...

www.bci.nc

ENSEMBLE,
VOIR PLUS LOÏN

BCI
Groupe BRED

Contact :

AMC Concept
15 Rue de Verdun
Bureau 19/20
Tél. : 51 97 30
amc.conseils@gmail.com

La crise du nickel révèle l'importance de diversifier l'économie

En marge de sa venue en Nouvelle-Calédonie avec le Premier ministre Manuel Valls, la ministre des Outre-Mer, George Pau-Langevin, est revenue sur la situation économique du territoire à l'heure où l'incertitude institutionnelle pèse fortement sur les investissements.



© Service Presse MDM

18

La défiscalisation a été prorogée jusqu'en 2025, ce dont se félicitent les Calédoniens. Néanmoins, le ministère pourrait-il jouer un rôle de facilitateur avec les différents services de Bercy afin de répondre plus rapidement aux demandes des entreprises ?

Ce qui a été obtenu dans le cadre de la discussion du PLF 2016, ce n'est pas seulement la prorogation de la défiscalisation jusqu'en 2025 mais le maintien des outils de défiscalisation classiques, adaptés au cadre juridique

(autonomie fiscale) qui prévaut dans le Pacifique. La mise en œuvre de ces outils doit permettre une augmentation significative de la production de logement dans le secteur locatif social. La Nouvelle-Calédonie est pleinement concernée par les travaux conjoints de la Direction générale des Outre-mer et de la Direction générale des finances publiques qui doivent définir ensemble une liste allégée de pièces justificatives pour l'analyse des dossiers de défiscalisation concernant le logement.

Quel rôle pourrait jouer la France à l'approche des échéances calédoniennes prochaines pour faciliter le dialogue en Nouvelle-Calédonie et travailler à l'émergence d'une solution consensuelle qui rassurerait les entreprises ?

L'État est un partenaire actif et engagé de l'Accord de Nouméa. Par ses efforts, l'État cherche à lever les points d'incertitude qui peuvent exister sur les échéances de 2018. Il facilite le dialogue entre les partenaires et souhaite ainsi sécuriser l'environnement juridique calédonien. Il faut rassurer les Calédoniens tout comme les entreprises du territoire : quel que soit le choix qui sera fait lors de la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté, la vie économique suivra

son cours. Plus l'avenir sera prévisible, plus le cadre des investissements sera favorable.

Au vu des enjeux importants et de nos richesses sous-marines, une exploitation des fonds maritimes calédoniens pourrait-elle être envisagée en collaboration avec la Métropole ?

À ce stade, les fonds maritimes calédoniens sont encore largement inconnus. Avant même de parler d'exploitation, l'amélioration des connaissances relatives aux ressources potentielles de la ZEE est un préalable qui est sans doute nécessaire. La Nouvelle-Calédonie est compétente sur toute sa zone économique exclusive : exploration, exploitation, gestion et conservation des ressources naturelles biologiques et minérales. C'est donc aux autorités locales qu'il convient de définir la politique qu'elles souhaitent mettre en œuvre en matière de croissance bleue. Toutefois, l'État reste bien entendu prêt à accompagner, le cas échéant, les autorités calédoniennes, dans un cadre qui reste à définir.

Dans un contexte économique morose où le marché du nickel est au plus bas, quel pourrait être le rôle de l'État pour aider le territoire ?

L'État suit de très près la situation du marché du nickel. Elle est assez préoccupante, c'est un fait. Bien entendu, nous souhaitons que les outils industriels soient préservés et que la solidarité joue son rôle pour amortir au maximum les effets de la crise. Pour ce faire, la confiance doit être notre maître-mot (...). Il me semble par ailleurs que la crise actuelle révèle l'importance de la diversification de l'économie. Bien entendu, il faudra porter une attention toute particulière au nickel qui a une place singulière dans le territoire. Mais la construction de l'avenir passera aussi par une réflexion plus large sur l'ensemble des leviers de croissance. Il y a là peut-être une nouvelle dimension du rééquilibrage.

LE VOLONTARISME DE MANUEL VALLS

« Le temps est compté. Novembre 2018, c'est déjà demain (...) » a déclaré le Premier ministre Manuel Valls en évoquant l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, arguant que « ceux qui perdent leur temps dans des escarmouches seront sévèrement punis ». Autre sujet abordé et très attendu : l'aide de l'État pour sauver la SLN. Le Premier ministre a proposé un prêt de 24 milliards de francs à l'actionnaire des provinces, la STCPI « afin de la mettre en situation d'assumer pleinement ses devoirs d'actionnaire pour couvrir les besoins de financement jusqu'en 2018 et passer la crise ». Concernant la construction de la nouvelle centrale électrique de Doniambo, il a déclaré s'engager « à ce que l'État puisse apporter, en temps utile, dans le respect des règles européennes et avec l'autorisation du Parlement en loi de finances, une garantie sur le financement bancaire du projet de centrale pour en faciliter la réalisation ».

TAHITI MISE SUR LE TOURISME VERT

Après des années de publicité centrée sur ses plages et ses lagons, et face à la concurrence des îles du Pacifique sud voisines, en particulier les îles Cook, la Polynésie française lance une campagne mondiale qui fait la part belle à sa population, sa culture et son tourisme vert. Tahiti et Bora Bora font toujours rêver, mais le principal secteur économique polynésien, le tourisme, reste en difficulté. Pour redresser la barre, la haute vallée de la Papenoo est au cœur d'un projet écotouristique évalué à 13 milliards CFP.



Fidji doit revoir ses normes de construction

Après s'être rendu dans plusieurs villages dévastés par le cyclone Winston dans la province de Ra, le Premier ministre fidjien, Frank Bainimarama a estimé que les normes de construction n'étaient pas suffisamment respectées dans l'archipel. Ce sont les entrepreneurs qui sont directement visés : ils sont accusés de chercher à gagner plus d'argent au mépris de la qualité des maisons et des bâtiments qu'ils ont la charge de bâtir. Le Premier ministre appelle donc à « reconstruire des maisons solides qui résistent aux cyclones ». Environ 24 000 maisons ont été détruites lors du passage de Winston.

Le drapeau kiwi garde ses couleurs



Le changement de drapeau en Nouvelle-Zélande a fait l'objet d'un référendum national. Résultat : 56,6 % des électeurs ont voté pour garder le drapeau actuel. À l'origine du projet de changement, le Premier ministre néo-zélandais, John Key, ne cache pas sa déception. Il a toutefois assuré que « le gouvernement national ne débattre pas à nouveau de cette question sous sa direction » et qu'il « respectait le choix de la Nouvelle-Zélande ». La question du drapeau risque cependant d'être posée à nouveau lorsque le pays lancera un débat sur le passage à une République.

Fin de conflit à Wallis-et-Futuna

Un nouveau blocage de l'aéroport international de Wallis Hihifo devrait être évité après la signature d'une convention entre le préfet de Wallis-et-Futuna et la chefferie d'Uvéa (Wallis) et du district nord de Hihifo. Les coutumiers réclamaient un droit de regard sur l'attribution des travaux d'entretien du site et sur les emplois liés à ces opérations. L'affrontement s'est conclu sur la signature d'un protocole de fin de conflit prévoyant un nouvel accord avant la fin février 2016 réglant définitivement le litige. C'est désormais chose faite.

Bataille pour le nickel salomonais

Depuis cinq ans, une petite entreprise australienne, Axiom, et un mastodonte japonais, Sumimoto, convoitent les gisements de nickel de la province d'Isabel aux Salomon. La justice salomonaise vient de pencher en faveur des Japonais. Les trois juges étrangers ont tous estimé que les 42 kilomètres carrés de terres coutumières avaient été transférés illégalement aux partenaires d'Axiom, il y a cinq ans. C'est une victoire pour le géant minier Sumimoto, à l'origine de cette action en justice avec quelques propriétaires coutumiers mécontents. Cela ne signifie pas, cependant, que le géant japonais va pouvoir exploiter le nickel.



LES CHINOIS INVESTISSENT DANS L'AGRICULTURE AUSTRALIENNE

Avec environ 30 000 vaches réparties sur 25 sites, la Van Diemen's land company (VDL) est la plus grande ferme laitière d'Australie. L'entrepreneur chinois Lu Xianfeng vient de mettre sur la table 280 millions de dollars australiens pour en devenir propriétaire. Les ambitions chinoises ont ensuite porté sur l'élevage de S. Kidman & Co, une gigantesque affaire qui comprend 101 000 km² de terre et compte 185 000 têtes de bétail. Devant l'inquiétude des Australiens, le gouvernement a renforcé sa législation en abaissant, il y a un an, le seuil maximum des investissements étrangers de 252 à 15 millions de dollars.



La Case de l'entreprise : l'atout gagnant des entrepreneurs loyaltiens

Implantée à Lifou, la Case de l'entreprise est un centre de gestion dont la mission est d'accompagner et de conseiller les entrepreneurs des Loyauté dans la gestion de leur entreprise. Avec comme objectif la pérennisation de leurs activités.



© La Case de l'entreprise

20

Créée à la suite d'États généraux sur le développement économique qui se sont déroulés en 1992 sous l'impulsion de la province des Îles, la Case de l'entreprise a pour objectif d'apporter assistance et conseils aux entrepreneurs loyaltiens. « En effet, ce colloque a mis en exergue les difficultés des chefs d'entreprise en matière de gestion. Une problématique qui peut expliquer, à l'époque, l'échec de certaines initiatives économiques », relève Robert Truijij, agent provincial. La Case de l'entreprise, nommée ainsi « afin de concilier la culture de l'entreprise et les valeurs socioculturelles traditionnelles », a vu le jour le 13 avril 1995, avec pour toile de fond la volonté d'aider les entrepreneurs à développer et à pérenniser leurs activités. Initiée par la province des Îles, elle est accompagnée par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Une assistance comptable

« En premier lieu, nous avons une mission d'assistance comptable qui représente notre principale activité. Au fil des années, nous avons mis en place d'autres services au profit de nos adhérents, observe Robert Truijij. Pour exemple, nous procédons également aux formalités des entreprises : obtention du Ridet, création d'entreprise, modification ou radiation... Plus de 250 demandes en moyenne

sont ainsi traitées chaque année. Les entreprises des îles sont notre raison d'être. » Jusqu'en 2014, ce centre de gestion offrait également une assistance juridique avec, à la clé, la rédaction des statuts de société, des procès-verbaux d'assemblée générale pour la rémunération de gérance ou encore l'affectation des résultats. « Mais, en raison d'une période difficile, nous avons été contraints de revoir notre fonctionnement. Par conséquent, la décision a été prise de nous recentrer sur le volet comptabilité et de confier les documents juridiques complexes, à l'image de la rédaction de statuts, à des cabinets spécialisés », relève Robert Truijij. Le centre de gestion continue néanmoins à apporter une assistance juridique minime à ses adhérents tels que les premiers conseils (comment passer en société, les obligations et les droits, etc.).

Plus de 120 clients actifs

Implantée sur Lifou, la Case de l'entreprise a ouvert une antenne à Ouvéa et assure des permanences à Maré « afin de répondre aux besoins du plus grand nombre ». À ce jour, 122 clients sont suivis comptablement et répartis comme suit : 62 sociétés, 45 entreprises individuelles, 11 associations et 4 autres formes juridiques (GIE, GDPL, etc.) dont la majorité est installée sur Lifou (88) puis Ouvéa (20) et Maré (14). Cette année, un effort devrait d'ailleurs

être fait sur Maré afin de démarcher plus d'entrepreneurs. « Depuis sa création il y a vingt ans, la Case de l'entreprise répond à de réels besoins non pas liés aux savoir-faire mais à la gestion d'une entreprise », ajoute Philippe Ihly, directeur par intérim. La Case de l'entreprise a eu pour effet de contribuer au dynamisme du tissu économique des îles en terme d'impact puisqu'elle gère aujourd'hui un portefeuille composé majoritairement de sociétés dont le chiffre d'affaires global dépasse 1,5 milliards de francs. Organisé sous la forme associative, ce centre de gestion bénéficie d'une subvention financière annuelle de la province des Îles permettant une politique tarifaire très accessible à ses adhérents.

UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

Dans le souci de se rapprocher de ses ressortissants des îles, la CCI a mandaté Frédéric Marques, chargé de mission à la direction générale, doté d'une solide expérience en matière d'accompagnement (il était responsable du centre de gestion de la CCI en Brousse durant de longues années) afin d'épauler l'équipe en place à Lifou. Pour Frédéric Marques, l'objectif est de « travailler conjointement sur différents dossiers afin d'améliorer la qualité des services proposés par la Case à ses adhérents et de renforcer le tissu économique des entreprises en province des Îles ».

Contact :

La Case de l'entreprise
8 lot Pihnyip - Wé - Lifou
Tél. : 45 19 90
accueil@case.nc



OSMOSE CONSULTING

CRÉÉ EN 2009, LE BUREAU D'ÉTUDES ORGANISE SON SAVOIR-FAIRE AUTOUR DE DEUX DÉPARTEMENTS

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL & SERVICES A LA POPULATION

En accompagnant les institutions et les administrations publiques :

- Stratégies locales de sécurité et de prévention de la délinquance.
- Politiques éducatives locales.
- Contrat de Ville et rénovation urbaine.

Exemples de prestation : diagnostic local de sécurité, accompagnement pour l'installation de CLSPD, rédaction de fiches thématiques de CLS, diagnostic pour mise en place et suivi de CEL/PEL, enquête de satisfaction sur le cadre de vie, évaluation des besoins de la jeunesse, diagnostic de quartiers urbains et en « brousse », étude de sûreté et de sécurité publique...

PROTECTION DES ORGANISMES PUBLICS ET PRIVES & SERVICES AU PERSONNEL ET A LA CLIENTELE

En accompagnant les organismes :

- Système de management intégré de la sécurité/sûreté.
- Protection de sites sensibles.
- Performance des organisations humaines.

Exemples de prestation : audit de sûreté et de sécurité de bâtiments, audit de systèmes de sécurité incendie, évaluation et amélioration des dispositifs d'urgence, de plans de continuité d'activité, de plans de reprise d'activité et de plans communaux de sauvegarde, contrôle des prestations de gardiennage, évaluation des dispositifs technologiques (vidéo, contrôle d'accès, détection intrusion,...), séminaire droit et déontologie de la sécurité, étude d'impact,...

Une équipe multiculturelle et pluridisciplinaire ayant une bonne connaissance de la Nouvelle-Calédonie : ingénieur « risques », ingénieur « organisation et méthode », juriste, coordinatrice en prévention sociale, animatrice d'actions communautaires.

Deux adresses pour vous servir.

Nouméa, Tél. 23 70 08 - 152, rue Auguste Bénébig - B.P. 14173 - 98803 Nouméa Cedex / **Canala**, Tél. 23 78 89 - 1, rue Marcel Nonnaro - 98813 Canala
contact@osmoseconsulting.nc - Mob. 74 03 63

Creative 75 31 an

ROBUSTESSE ET LONGEVITE



- HYSTER® offre une gamme complète de chariots élévateurs gaz et diesel de 1 à 54 tonnes.
- La série CT pour répondre aux exigences des clients qui travaillent dans des conditions standards.
- La gamme FORTENS pour leurs opérations intensives qui nécessitent performance, productivité et qualité de service maximum.



**VOUS SOUHAITEZ DECOUVRIR L'ENSEMBLE DE LA GAMME ?
 CONTACTEZ NOTRE EQUIPE D'EXPERTS AU 41 47 00.**



manutention@cipac-industrie.nc



Ubérisation : vers une mutation de l'économie ?

Les marchés de l'hôtellerie, du transport, du commerce ou encore de la formation sont aujourd'hui bouleversés par l'ubérisation, ce concept qui s'inscrit pleinement dans la révolution numérique incarnée par la société de technologie californienne Uber.

Le principe ? Mettre en relation directe des professionnels et des clients via des plates-formes en ligne proposant des services et des prix défiant toute concurrence. La Nouvelle-Calédonie, qui ne devrait pas échapper à ce que les spécialistes qualifient d'ores et déjà de « lame de fond », va devoir s'y préparer afin d'assurer sa compétitivité face à ces nouveaux acteurs.

L'expression est récente mais elle fait déjà ciller les entreprises. C'est à l'occasion d'une interview accordée au *Financial Times* en décembre 2014 que le PDG de Publicis, Maurice Levy, a lâché ce terme, avouant sa crainte de se faire « ubériser » par la concurrence. Il faisait alors référence à la fameuse application de véhicules de tourisme avec chauffeur (Uber) qui se positionne sur un créneau semblable aux taxis et propose, via son application, un service et des prix défiant toute concurrence. Phénomène récent dans le domaine de l'économie, l'ubérisation consiste en l'utilisation de services permettant à des fournisseurs, professionnels ou non, et à des clients de se mettre en contact directement et de façon quasi-instantanée, grâce à l'utilisation de nouvelles technologies. « Cette mise en relation directe est rendue possible grâce à la généralisation du haut débit de l'Internet mobile, des smartphones, de la géolocalisation et au développement de ces nouvelles formes d'applications », souligne Eric Olivier, coordinateur de projets à l'Observatoire numérique de Nouvelle-Calédonie. L'un des intérêts premiers dans la création de ces nouveaux services tient à la simplification de la gestion administrative et à l'absence d'infrastructures lourdes qui permettent aux offreurs de réduire

leurs coûts de revient et aux usagers de s'épargner le poids de certaines formalités. » Soit. Mais comment expliquer l'ampleur du phénomène ? Plusieurs facteurs sont avancés par les économistes dont la multiplication des fonds de capital-risque qui offrent aux start-up une opportunité de se développer à toute vitesse. En clair, le développement fulgurant de ces nouveaux intermédiaires repose sur un financement important fourni par des fonds de capital-risque, leur permettant ainsi de se maintenir très longtemps à flot sans dégager de bénéfices, de casser les prix, mais aussi de se développer à l'international.

L'ubérisation côtée en bourse

Situé au cœur de l'économie du partage, de l'innovation numérique, de la recherche de compétitivité et des nouvelles attentes des consommateurs, ce phénomène a vu naître, en très peu de temps, de nouveaux secteurs dont la croissance et la valorisation culminent à des sommets. Pour preuve, Airbnb accueille environ 425 millions de personnes par nuit, soit 22 % de plus que la chaîne Hilton dans le monde. Autre exemple : en 2014, la valeur d'Uber s'élevait à 18 milliards de dollars. En mai 2015, sa valorisation atteignait 50 milliards de dollars. Hébergement (Airbnb), transport



(Uber, Blablacar), formation (MOOC), services, finance (crowdfunding), politique (change.org)... aucun secteur n'est épargné par ce nouveau concept que les experts qualifient d'ores et déjà de « véritable lame de fond » qui devrait impacter tous les services. Pour Eric Olivier, le phénomène n'est pourtant pas nouveau mais résulte d'un changement des mentalités, d'une évolution de (nos) attentes et de (nos) habitudes de consommation. « L'avènement de l'Internet a vu, dans un premier temps, l'émergence des Gafa, ces géants du web que sont Google (avec son moteur de recherche), Apple, Facebook (la mise en réseau de personnes via leur profil) et Amazon (e-commerce), qui exploitent l'outil numérique. Une seconde étape a ensuite été marquée avec l'apparition des NATU à l'image de Netflix, Airbnb, Tesla et Uber qui illustrent un changement de modèle économique prônant la capacité de chacun à devenir fournisseur d'un service (...). Les géants du web se sont d'abord rentabi-

lisés de façon relativement classique (publicité...) mais aujourd'hui certaines plates-formes récentes captent déjà une valeur ajoutée avec une cotation en bourse (comme pour Uber). Une des prochaines étapes sera une répartition différente dans les retombées de la valeur ajoutée puisque ce n'est plus une société qui en captera le maximum mais bien les offreurs, utilisateurs d'une application, qu'elle soit gratuite ou payante. »

L'avènement de nouvelles technologies

Grâce à Internet, les demandes sont plus facilement et rapidement comblées et les offres trouvent plus facilement preneurs. « En 2014, on a plus de chance de trouver un travail sur le site Le bon coin qu'à Pôle emploi. Ordinateurs ou Smartphones en main, les citoyens s'informent, s'expriment, achètent, se financent en court-circuitant les intermédiaires classiques. Une culture de partage portée par la nouvelle génération voit le jour.

Des secteurs économiques entiers sont bousculés », indique Laure Belot, auteur du livre « La déconnexion des élites : comment Internet déränge l'ordre établi ».

Les entreprises ont bien compris qu'elles vont devoir s'adapter à cette nouvelle économie. Et la Nouvelle-Calédonie ne déroge(ra) pas à la règle même s'il est aujourd'hui difficile de quantifier l'ampleur du phénomène sur le territoire en raison de l'absence actuelle d'étude. « Il est certain que le territoire sera soumis aux mêmes enjeux et aux mêmes évolutions que le reste du monde (...). Aujourd'hui, nous sommes seulement aux balbutiements d'une économie de partage en Nouvelle-Calédonie. Mais, face à une économie en berne et nécessité faisant loi, on rencontre déjà de nouveaux modèles (plate-forme de crowdfunding) », observe Eric Olivier.

Des initiatives en Nouvelle-Calédonie

À preuve, certaines initiatives, inscrites dans le cadre d'une économie de partage ou collaborative, ont déjà vu le jour à l'image du site annonces.nc qui met en relation des particuliers, ou encore le groupe Free your stuff Nouméa, une plate-forme de don (gratuit) « qui s'adresse à tous ceux qui voient s'accumuler et s'empiler des tas d'objets dont ils n'ont pas forcément besoin et qui pourraient servir à d'autres personnes et, par là même, libérer de l'espace ». Dans une logique de partage, on peut également citer l'exemple du co-voiturage proposé sur le territoire via le site co-voiturage.nc. Près de 2 500 utilisateurs fréquentent régulièrement ce site Internet qui met en relation des conducteurs et des passagers pour des trajets quotidiens, réguliers ou uniques, avec une participation symbolique excédant rarement les 250 francs (par passager). Et, si on ne dénombre pas (encore ?) de chauffeurs Uber sur le caillou, certaines pratiques suscitent déjà la polémique. En novembre 2015, Jean Rambaud, président de l'Union des hôtels de Nouvelle-Calédonie, pointait du doigt « une économie de l'ombre qui, le plus souvent, ne paie pas les taxes et les impôts auxquels sont assujettis nos hôtels » en référence aux internautes (environ 200) qui proposent aux par-

LES MOOC : UNE AUTRE FAÇON DE SE FORMER

Retourner à la faculté sans y mettre les pieds, c'est possible ? Assurément. Christian Bonnel, formateur à la CCI Apprentissage, en a récemment fait l'heureuse expérience. « Je souhaitais conforter mes acquis et gagner en compétences. Les MOOC, qui sont des cours en ligne, gratuits et ouverts à tous, répondaient parfaitement à mes besoins puisqu'il a suffi que je m'inscrive (en ligne) pour suivre le programme qui m'intéressait. » Son choix s'est porté sur la gestion des entreprises avec l'utilisation d'un progiciel de gestion intégrée, un programme de cinq semaines élaboré par l'Université de Toulouse. Et le formateur n'y voit que des avantages. « Les programmes, qui s'appuient sur des cours et des vidéos, sont en ligne durant une durée déterminée. À chacun alors de s'organiser selon ses disponibilités. L'autre intérêt tient à la communauté de ses utilisateurs avec qui il est possible d'échanger aux quatre coins du monde et de partager ses expériences. » Chaque module proposé dans le cadre des MOOC fait l'objet d'une validation de suivi et peut se solder par une validation des acquis (payante cette fois) par un organisme de contrôle via une mise en situation en ligne et la délivrance d'un certificat. Christian Bonnel a fait ce choix. Il se réjouit déjà « de renouveler la formule qui, dit-il, permet de se former à tout âge ».





9 Avril 2016 : Le D-Day des PACIFIC ANGELS
Assemblée constitutive du réseau d'Angels calédonien en présence des Fondateurs de FIPAC ANGELE

<http://www.fonds-dotation-fidji.nc>
Les calédoniens, solidaires de leur région, et vous, avec votre soutien au fonds de dotation des amis industriels Fidjiens ?

Financement Participatif Calédonien
Les bons projets sont en ligne. Pour participer au développement économique du territoire selon vos choix et vos moyens, c'est maintenant au tour d'AMAVADO.



ticuliers des locations temporaires en Nouvelle-Calédonie via Airbnb, que ce soit pour s'assurer un complément de revenu afin de pallier une insuffisance d'activité ou le chômage, pour rembourser un prêt, ou juste pour faire des rencontres.

Une plate-forme calédonienne de crowdfunding

Plus récemment, une autre initiative, inscrite dans le cadre de l'économie du partage, a vu le jour en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie avec la mise en ligne, début avril, de la Fipac, la première plate-forme calédonienne de financement participatif (crowdfunding ou financement par la

foule). Initiée par Pierrick Maury, elle a pour objectif de mettre en relation des investisseurs calédoniens et internationaux avec des porteurs de projet du territoire. « D'un côté, nous avons des chefs d'entreprise et des porteurs de projet qui se heurtent à la raréfaction des encours bancaires, de l'autre des investisseurs qui souhaitent participer au développement économique de la Nouvelle-Calédonie », souligne Pierrick Maury. L'intérêt de la plate-forme est multiple : il s'agit de favoriser l'entrepreneuriat et l'émergence de projets innovants, d'éviter la fuite des capitaux, de créer une communauté et d'assurer des risques mesurés tant pour les investis-

seurs que pour les porteurs de projet. Au lancement de la Fipac, cinq projets couvrant différents secteurs économiques étaient déjà en ligne. D'autres sont actuellement en cours. Le dénominateur commun ? « Dans la plupart des cas, c'est l'association d'un grand nombre d'individus investissant un petit montant qui permet aux porteurs de projet de lever les fonds demandés », rappelle Pierrick Maury. Plusieurs formes de dons existent : le don sans contrepartie, qu'elle soit financière ou pas, la récompense (un retour en nature, en produit ou en image de marque), le prêt assorti d'un remboursement avec (ou pas) un taux d'intérêt qui varie de 6 à 12 % selon les risques, et la prise de participation minoritaire au capital.

Un potentiel manque à gagner

L'économie collaborative, qui renvoie à la transformation de l'activité traditionnelle, n'est pas au goût de tout le monde car elle s'annonce comme une concurrence pour les entreprises établies depuis longtemps en proposant un service simple et accessible. D'ailleurs, l'un des impacts constatés à travers ce nouveau modèle économique, est un potentiel manque à gagner pour les structures dites classiques. Dans un entretien accordé à RTL, Boris Descarrega, responsable d'études socio-économiques à l'Observatoire Société et Consommation (Obsoco), va jusqu'à présenter ce phénomène comme « l'arrivée d'un nouvel entrant qui vient bousculer un marché donné issu de l'univers du numérique et de l'économie collaborative utilisant le travail indépendant, voire celui des particuliers à l'instar de Blablacar ou Airbnb (...). Elle ouvre le débat sur le travail et remet en question la manière dont nous comptabilisons la richesse créée par l'activité économique. »

Anticiper pour faire face à cette nouvelle concurrence

Pierre Kolb, élu à la Chambre consulaire préfère parler d'opportunité. « Toute nouveauté est généralement perçue comme une menace qui vient déranger l'ordre établi. Ce qui est toujours le cas lorsqu'on parle d'innovation. Néanmoins, la peur n'évitant pas le danger, il vaut mieux voir la concurrence comme un

LES PREMIERS SECTEURS UBÉRISÉS DANS LE MONDE

- **Les taxis :** Uber bouscule la profession de taxi en proposant un service moins cher.
- **Les libraires :** Amazon investit l'édition et propose aux auteurs de publier leur œuvre de manière électronique et en intégrant les moyens logistiques.
- **Les hôtels :** Airbnb supprime les intermédiaires et propose sur sa plate-forme Web mondiale environ 1,5 million de lits chez les particuliers, accessibles simplement et rapidement.
- **Les métiers juridiques :** WeClaim propose des services juridiques en ligne via des algorithmes de génération documentaire, des outils pédagogiques et du big data.
- **Les banques :** les plates-formes de crowdfunding et de prêt entre particuliers permettent de se financer ou d'emprunter à des taux plus faibles et de façon plus souple.
- **Les restaurateurs :** Vizeat modernise la gastronomie en permettant à des hôtes d'offrir facilement, moyennant finance, leurs services culinaires en proposant de venir déjeuner ou dîner chez eux.

Sources : <http://www.uberisation.org/>

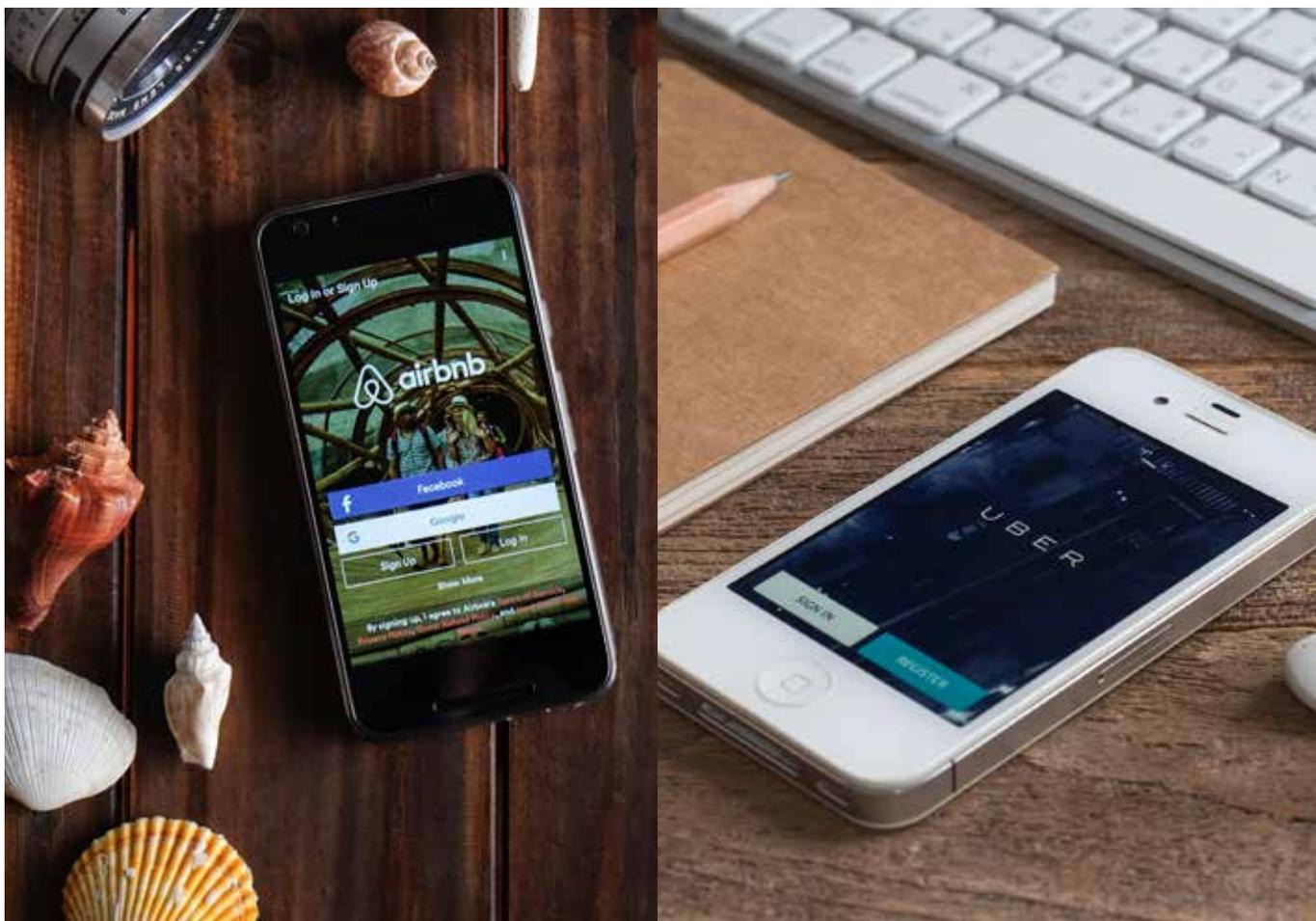
D'autant qu'avec le déploiement du très haut débit sur le territoire permettant, à terme, à tout un chacun d'accéder à Internet et à ses infinies possibilités, la Nouvelle-Calédonie peut s'attendre à des vagues d'innovation et d'exportation. « L'accès à ces nouvelles technologies rendu possible grâce à Internet va lui permettre de sortir de son isolement, indique Pierre Kolb. Reste à savoir quelle sera son choix : subir ce phénomène ou l'anticiper ? »

facteur de développement (nous) obligeant à nous renouveler. L'enjeu va être de saisir cette opportunité pour réussir à transformer des pépins en pépites (...) Dès aujourd'hui, nous devons nous préparer au fait que ce que nous faisons hier sera différent demain. Pour cela, les chefs d'entreprise vont devoir anticiper et être visionnaires afin de transformer leur modèle actuel et s'assurer de

leur compétitivité face à ces nouveaux acteurs économiques (...) Seul bémol, il faudra bien évidemment veiller à ce que la concurrence issue de cette économie ne soit pas déloyale et de fait, que la réglementation soit la même pour tout le monde afin de ne pas défavoriser indûment le modèle économique actuel et de prendre en compte le nécessaire équilibre budgétaire des collectivités. »

PROCHAIN DOSSIER DU CCI INFO DE JUIN

Pour en savoir plus sur lesancements de la Fipac, plate-forme de crowdfunding et Pacifique angels, réseau de business angels nous vous donnons rendez-vous dans le prochain CCI Info de juin qui sera consacré à ces deux initiatives calédoniennes.



La Fibre OPTique gagne du terrain



L'OPT déploie la fibre optique sur tout le territoire pour apporter l'accès à Internet à Très Haut Débit dans chaque foyer.

Venant remplacer l'intégralité du réseau cuivre (ADSL), la fibre optique permet des débits beaucoup plus rapides et identiques pour tous, quelle que soit la distance d'habitation par rapport au central OPT. C'est LA technologie capable d'apporter une qualité de service optimale, en phase avec les évolutions technologiques mondiales, et adaptée à une consommation Internet en constante augmentation.

Le déploiement de la fibre optique est un axe majeur de l'aménagement de la Nouvelle-Calédonie. En raccordant les usagers les plus isolés, l'OPT participe au rééquilibrage du territoire, agit contre la fracture numérique et contribue à l'égalité des chances.

Objectif : 100 % des Calédoniens raccordés à l'horizon 2022 !

Retrouvez toutes les informations utiles et pratiques sur la fibre optique ainsi que le calendrier de déploiement :

Espace Fibre site OPT-NC
www.opt.nc/fibre-optique

Site dédié interactif
<http://fibre.opt.nc>

Film informatif
www.youtube.com/user/optnc

Facebook OPT-NC
www.facebook.com/OPT.NC

Des afterworks pour les passionnés de nouvelles technologies

Deux passionnés de nouvelles technologies, Julien Chable et Sylver Schorgen, organisent depuis plusieurs mois des afterworks gratuits à destination des professionnels calédoniens. L'objectif ? Répondre à une demande d'information croissante sur les outils technologiques innovants existants et sur leur adaptabilité à l'échelle locale.

En plus d'être un passionné de nouvelles technologies, Julien Chable est également un spécialiste des technologies Microsoft. Sa reconnaissance MVP Microsoft (Most Valuable Professional) lui confère le statut d'expert reconnu. Spécialisé en technologie SharePoint, il a décidé de créer des afterworks pour « partager et participer au développement du numérique en Nouvelle-Calédonie ». Organisés sous formes de rencontres d'une heure, ces événements sont l'occasion pour les professionnels de se retrouver pour échanger sur les technologies (Microsoft mais pas seulement !) qui arriveront peut-être un jour sur le territoire, ou qui ont en tout cas un intérêt à être développées localement.

Un espace convivial d'échanges et de partage

« Nous nous retrouvons tous les deux mois autour d'un verre après le travail pour échanger pendant une heure sur un ou deux thèmes choisis » indique Julien Chable. Les intervenants se chargent de faire une présentation courte (de 30 minutes environ), incluant

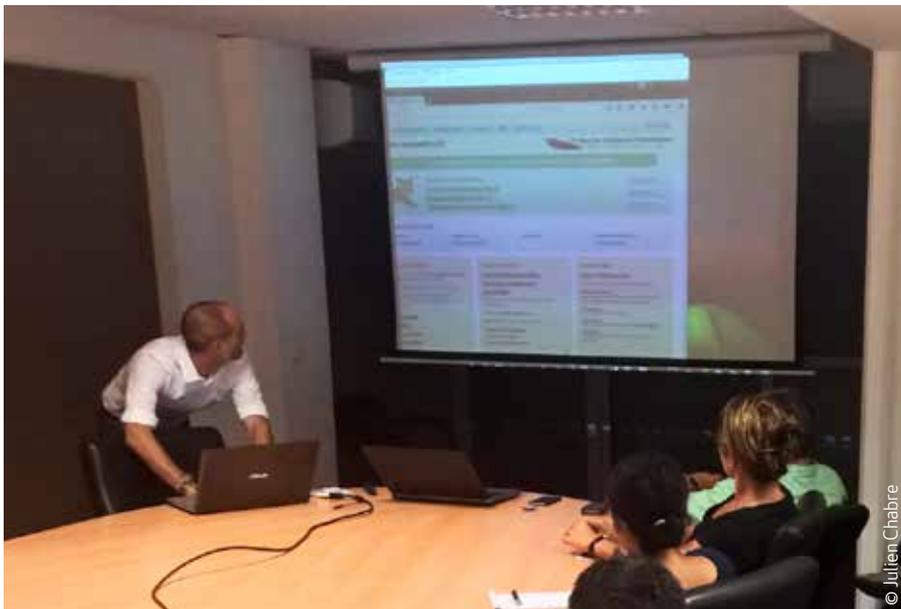
d'éventuelles démonstrations, suivie d'un débat sur le sujet avec les participants. « Nous avons fait le constat qu'il y avait peu de conférences sur la technologie ciblée organisées localement. Les afterworks Microsoft sont des événements répandus en Métropole et dans le monde, et nous avons souhaité nous inscrire dans cette continuité. Ils s'adressent à des acteurs de tous horizons : des décideurs, des développeurs, des techniciens et des généralistes. Tous viennent chercher des informations et des retours d'expériences sur des solutions technologiques innovantes » précise le spécialiste.

Des thèmes qui intéressent les professionnels locaux

Les thèmes des afterworks ne sont pas nécessairement définis à l'avance et dépendent des demandes éventuelles des participants. Dernier thème abordé au mois de mars : DevOps. « Il s'agit d'une approche qui permet de faire évoluer la relation entre les développeurs et les personnes de l'exploitation. La mise en place d'une approche agile, associée

à des outils et des services ciblés, va mener à un gain de temps et à une intégration continue lors de la réalisation d'un logiciel. C'est une philosophie d'approche qui va définir la manière dont des équipes de différents services vont travailler ensemble, en équipe. L'objectif du process DevOps est d'apporter une agilité et une fluidité nouvelles afin de créer de la plus-value pour les entreprises » résume Julien Chable. Une nouvelle approche de l'IT (Information Technology) qui pourra intéresser aussi bien les entreprises locales que les institutions. Dans ce contexte, les conseils, les retours d'expériences et les points d'alerte des experts prennent toute leur importance pour décider de modifier en profondeur certaines habitudes de travail. Autre exemple de thème d'actualité évoqué lors du dernier événement : « la conteneurisation » des applications. « Il s'agit d'une virtualisation du système d'exploitation pour faciliter la création d'applications. Tout en économisant les ressources, cet outil (Docker / Hyper-V container) va permettre de gagner du temps et de fournir un environnement d'exécution plus simple aux développeurs d'applications et plus facile à déployer pour l'exploitation » précise Julien Chable. Des sujets innovants qui séduisent de plus en plus d'entrepreneurs locaux.

« Nous observons un réel engouement pour ce type de sujets en Nouvelle-Calédonie. Les professionnels veulent savoir ce qui se fera demain en matière de nouvelle technologie afin de s'adapter rapidement et efficacement » souligne l'expert. Prochain afterwork dans quelques semaines pour échanger sur le lancement de la technologie SharePoint 2016.



Contact :

Afterworks des communautés MS
Tél. 95 61 57
Nouméa les afterworks des communautés MS

Le Garde-corps en verre, légèreté et perspective maximales !

LES GARDE CORPS TOTAL VIEW PRÉSERVENT À VOS ESPACES DE VIE UNE LÉGÈRETÉ INCOMPARABLE, VALORISANT LES PERSPECTIVES.

- Réalisés en verre trempé feuilleté aucun poteau ni montant intermédiaire, conception TAPER-LOC* qui permet au système d'être ajusté, démonté et repositionné, installation rapide.

Renseignez-vous auprès de notre conseiller Mivi

*Fixation sur sabot aluminium 120mm ,Certificat CSTB

Pour tout savoir sur le verre, rendez-vous sur www.mivi.nc. Découvrez tous nos produits et profitez de nos services (SOS vitrages cassés, demande de devis...).



NOTRE MÉTIER : LE VERRE



24 11 84



mivi@mivi.nc



www.mivi.nc



MIVI Miroiterie Vitrerie



61, rue Fernand Forest
Complexe Ducos Factory

skazy
agence digitale & web marketing



Création de site Internet

Vous avez des attentes, nous avons l'expérience

Plus de 12 ans d'expérience et plus de 250 projets web déjà réalisés !



Webmarketing

Au plus près de vos clients, communiquez en ligne :

meteo.nc, 1012.nc, facebook, google, youtube, lemonde.fr, lequipe.fr, ...



Applications mobiles

Optez pour une relation connectée à vos clients

Une dizaine d'applications mobiles réalisées par nos équipes. Venez les découvrir sur notre site !

TEL: 26.20.69

www.skazy.nc

commercial@skazy.nc

Quand la Nouvelle-Calédonie rencontre la Polynésie française

La CCI-NC, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et la société Recy'verre ont été invitées aux premières rencontres de l'économie circulaire à Tahiti. Une initiative de la Polynésie française, de l'Ademe et de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers, afin d'accompagner les entreprises, les collectivités et les associations dans une démarche innovante pour le territoire polynésien.



Les premières rencontres de l'économie circulaire ont réuni plus d'une soixantaine de personnes à Tahiti.

Une délégation de Nouvelle-Calédonie, composée de Camille Fabre, représentant de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Matthieu Ladiesse, responsable QHSE de la CCI, et Véronique Kerangouarec, co-gérante de la société Recy'verre, spécialisée dans la valorisation du verre, a fait le déplacement pour participer à cet événement. Des présentations d'entreprises polynésiennes, lauréates de l'appel à projet « économie circulaire 2014 » ont été exposées. Mais pas seulement. Des retours d'expérience de projets liés à l'économie circulaire en Nouvelle-Calédonie ont donné lieu à des échanges et des débats très constructifs. « L'objectif était d'échanger sur ce que nous avons déjà mis en place sur notre territoire, de leur faire part de nos pistes de réflexion et d'évoquer nos leviers et nos freins. Et, in fine, de se donner mutuellement des idées », indique Matthieu Ladiesse.

« Rien ne se perd, tout se transforme »

Le séjour de la délégation calédonienne a été émaillé par plusieurs visites d'entreprises s'appuyant sur ce nouveau système

économique de production et d'échange qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens ou services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources tout en diminuant les impacts sur l'environnement. « Nous avons découvert une entreprise de cosmétologie qui a une démarche intéressante en termes de compostage de ses déchets et de valorisation de l'huile de monoï puisqu'elle mène une expérimentation sur les résidus de l'huile afin d'en faire un biocarburant pour ses moteurs au sein de l'usine, ajoute Matthieu Ladiesse. Nous avons également rencontré un imprimeur qui a engagé une démarche pertinente en termes de gestion de ses déchets dangereux et de communication responsable. »

Des accompagnateurs itinérants pour développer le tourisme

« En parallèle de ces rencontres et dans le cadre de l'interconsulaire mise en place il y a quelques années afin de favoriser les échanges entre les Chambres consulaires du Pacifique, j'ai eu l'occasion d'aborder différents points avec mon homologue

polynésien dont l'accompagnement itinérant dans le domaine du tourisme qui existe en Nouvelle-Calédonie depuis 1992 », souligne Matthieu Ladiesse. Le concept est simple. Un accompagnateur a été nommé dans chaque province afin d'accompagner les structures (gîte, accueil en tribu, table d'hôte...) et leurs activités périphériques dans différents domaines : gestion, hygiène, sécurité, environnement, communication, classification des hébergements (...) afin de soutenir leurs montées en compétences tout en leur permettant d'être de plus en plus autonomes et d'offrir ainsi une meilleure qualité de services. « Pour exemple, en collaboration avec les trois provinces, nous organisons une fois par an des formations en technologie culinaire qui sont dispensées par des chefs au sein des structures. L'objectif étant d'apprendre aux gérants à cuisiner des plats avec plus de produits locaux afin de tendre vers une cuisine plus "locavore". La CCISM entend lancer ce concept, jusque-là inexistant en Polynésie française, et l'appliquer aux structures locales, des pensions de famille pour l'essentiel. Elle compte ainsi bénéficier de nos retours d'expérience », poursuit Matthieu Ladiesse.

L'écomobilité a également été abordée, dont les actions menées en Nouvelle-Calédonie avec le projet Néobus, alors que la Polynésie travaille actuellement à la mise en place d'un schéma des transports en commun sur Tahiti où la voiture individuelle est utilisée « avec excès » et les pistes cyclables « encore peu développées ».

Contact

CCI-Développement durable
Tél. 24 31 15 - environnement@cci.nc

MON ENTREPRISE



BESOIN DE DÉVELOPPER OU D'INSTALLER VOTRE ACTIVITÉ ?

TERRAINS D'ACTIVITÉS À VENDRE À PARTIR DE **10 MILLIONS.**



Renseignements 46 70 10
www.dumbeasurmer.nc

PARC D'ACTIVITÉS PANDA
Dumbea sur mer
nouvelle ville, nouvelle vie

Bac de rétention et absorbant

Equipement de Protection Individuelle

Poubelles et cageots plastique

Tapis caoutchouc et joints

Excellente aptitude au collage

axiome
Tél. 27 27 69 | Fax : 24 19 59
Commercial : 76 11 54
axiome@axiome.nc | www.axiome.nc
22 Rue Réaumur Ducos
Du lundi au vendredi 7 h à 12 h et 13 h à 17 h le samedi de 8 h à 11 h

Sécuriser ses échanges avec la signature électronique

La signature électronique permet de protéger vos données grâce à sa fonction de chiffrement et peut apporter une preuve en cas de litige avec vos interlocuteurs. De plus, elle garantit l'authenticité de l'expéditeur et l'intégrité du message reçu.

Qu'est-ce qu'une signature électronique ?

La signature électronique, également connue sous le nom de signature numérique, est un procédé qui permet de garantir l'authenticité de l'expéditeur et de vérifier l'intégrité du message reçu. Elle consiste en l'usage de procédés cryptographiques, permettant de faire le lien entre l'identité du signataire et le contenu du document et de rendre ce dernier intègre en interdisant sa falsification. Pour atteindre ce double objectif, la technique réside dans deux outils informatiques : le certificat électronique, délivré par une autorité de certification, et l'application de la signature électronique.

En quoi la signature électronique se différencie-t-elle de la signature écrite ?

Elle se différencie du fait qu'elle n'est pas visuelle mais qu'elle correspond à une suite de caractères. En effet, la signature électronique n'est pas un « gribouillis », scanné et apposé au bas d'un écrit électronique. Facilement falsifiable et altérable, une signature scannée n'a pas la valeur légale d'une signature.

À quoi sert-elle ?

La signature électronique est à un document numérique ce que la signature manuscrite est à un document papier. En conséquence, elle a pour seul et unique objectif de démontrer à un tiers que le document a été approuvé par une personne identifiée. Pour les entreprises, c'est un moyen fiable d'assurer la sécurité de leurs échanges sur Internet.

A-t-elle une valeur légale ?

Oui. Aujourd'hui, l'écrit sous forme électronique est admis comme preuve au même titre que l'écrit sur un support



papier, sous réserve que l'expéditeur puisse être dûment identifié et que l'écrit soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité. La législation (article 1316-1 du Code civil) définit la signature électronique comme « l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache ». La signature électronique sécurisée est celle que la loi du 13 mars 2000 assimile juridiquement à la signature manuscrite.

Que garantit-elle ?

Elle permet de garantir certains critères en terme de sécurité informatique :

- l'authenticité de l'identité du signataire,
- l'intégrité : le document n'a pas été modifié ni altéré au moment de la vérification de la signature,
- la non répudiation : la personne qui a

signé le document ne peut pas le nier,

- la notariation : elle permet d'horodater la signature et de dire quand a été signé le document.

Quels sont ses avantages ?

Elle offre de nombreuses possibilités dont :

- signer un document sans l'imprimer, avec à la clé une économie de papier,
- signer un document sans rencontrer son interlocuteur, ce qui offre l'avantage de réduire les déplacements et de gagner du temps,
- envoyer un document par e-mail, soit une économie de timbres,
- conserver le ou les documents(s) au format numérique, ce qui permet une simplification de l'archivage grâce à la suppression de l'archivage papier.

BON À SAVOIR

Pour pouvoir répondre à un appel d'offres public de manière dématérialisée, les entreprises doivent s'acquitter d'un certificat de signature électronique (clé USB) conforme au Référentiel général de sécurité (RGS).

Le coût d'une signature électronique s'élève à environ 15 000 francs CFP par an. Elle est renouvelable tous les ans. Sur le territoire, la Chambre de métiers et de l'artisanat propose à ses ressortissants une signature électronique à un tarif préférentiel et la société BBS commercialise une version RGC 2* permettant de répondre aux appels d'offres publics. De son côté, la CCI étudie la mise en place d'un tel service pour ses ressortissants.

Quels types de fichiers sont concernés ?

Tous sans exception : fichiers Word, JPG, PDF, XLM... L'utilisation du PDF est très largement répandue du fait qu'elle offre une bonne stabilité du document et permet plusieurs signatures électroniques. À partir de la suite Office 2013, une fois la signature électronique intégrée au système, la procédure pour signer

électroniquement est particulièrement simple.

Comment ça fonctionne ?

La production d'une signature électronique de type cryptographique implique l'utilisation d'un certificat électronique (assimilable à une carte d'identité numérique) délivré par une autorité de certification dont le rôle consiste à vérifier l'identité de l'expéditeur et à faire le lien entre la clé privée de signature et l'identité du signataire. Il s'agit d'un fichier électronique qui contient des informations personnelles (nom, prénom, coordonnées, etc.) ainsi qu'une clé privée qui va permettre de réaliser des opérations de signature cryptographique. Ce fichier peut revêtir la forme d'un fichier logiciel ou d'un dispositif matériel (carte SIM, à puce, clé USB cryptographique, token). Le système utilise deux clés différentes, l'une publique, l'autre privée. La clé privée permet de signer électroniquement, la clé publique permet de vérifier la signature électronique de son correspondant. Ces deux clés sont bien évidemment indissociables. Pour résumer, le certificat électronique permet de signer des documents numériques qui garantissent trois points : l'identité du signataire qui est reconnue sans ambiguïté ni contestation, de même que l'intégrité des informations et des documents transmis ainsi que la valeur juridique du document.

Quels sont les principaux usages de ce certificat ?

- Dématérialisation des factures
- Signature de contrats
- Bons de commande
- Mails
- Archivage électronique

À qui s'adresse la signature électronique ?

À tout le monde : aux entreprises de tous secteurs d'activité, aux particuliers, aux institutions et aux collectivités. Les particuliers l'utilisent déjà sous une autre

forme. La télédéclaration sur Internet, par exemple, est signée électroniquement par certaines informations de l'utilisateur selon des critères propres à la Direction fiscale.

SOUS LE CAPOT...

Techniquement, l'opération est très complexe. Il faut que les données contenues dans un document soient « *hachées* » de manière à obtenir un condensat (ou « *hash* ») à partir d'un algorithme spécifique. Le condensat et l'original sont ainsi liés par des formules mathématiques. Le chiffrement de ce condensat à l'aide de la clé privée de l'expéditeur va permettre de créer une signature à envoyer au destinataire. Pour lire le message, celui-ci doit le déchiffrer avec la clé publique de l'expéditeur. Au moment de la réception, le « *hash* » du document est recalculé : si le résultat correspond au « *hash* » envoyé, l'utilisateur a la certitude que le document est authentique. Tout changement dans le document d'origine va obligatoirement entraîner la modification de sa version « *hash* ». Si celle-ci ne correspond pas à l'original, cela signifie que le document a été modifié. Toutes ces opérations particulièrement complexes sont totalement transparentes (automatiques) pour l'utilisateur et le récepteur.

Contacts :

CCI - Information économique
15, rue de Verdun
Tél. : 24 31 20
doc@cci.nc / www.cci.nc





Mutuelle
du Commerce et Divers



La Mutuelle du Commerce vous protège Vous et Votre Famille.

Contrats de Prévoyance

■ *Prévoyance Plus*

■ *Prévoyance Top*

■ *Prévoyance Max*

Pour tout renseignement sur nos différents contrats, contactez :

Paul Mitrail - Tél. : (687) 79 31 47 - pmitrail@mutuelleducommerce.nc
Tatie Kempfer - Tél. : (687) 41 08 11 - tkempfer@mutuelleducommerce.nc

www.mutuelleducommerce.nc

Le départ négocié : un outil pour rompre le contrat pacifiquement

Comment entamer une séparation avec l'un de ses salariés de manière sereine tout en menant une négociation raisonnable sur le plan financier ? C'est tout l'enjeu du départ négocié, un outil de plus en plus couramment utilisé par les entreprises et leurs salariés en Nouvelle-Calédonie.

Accessible aux gestionnaires en ressources humaines et aux chefs d'entreprise du territoire, la formation sur le départ négocié proposée par la CCI est née d'un constat : lors d'un litige entre employeur et salarié, les deux parties ont intérêt à ce que la séparation soit pacifique. Or, pour que ce soit le cas, il est essentiel d'intégrer certaines notions liées au droit du travail et à la négociation. « Il est fondamental que chaque partie dispose des outils et de tous les éléments pour mener à bien une négociation et ainsi éviter de se retrouver devant le tribunal » souligne Jérôme Couturier, formateur et consultant associé du cabinet Levasseur & Couturier Consultants, les spécialistes locaux en matière de droit social et de gestion des ressources humaines.

Une formation pragmatique dans l'intérêt de l'entreprise et du salarié

Le départ négocié présente des avantages pour les deux parties concernées par un litige professionnel. « Pour le salarié, le fait d'engager une procédure juridique peut entraver sa recherche d'emploi future, notamment s'il souhaite retravailler dans le même secteur d'activité » précise Jérôme Couturier. En plus, la procédure peut être longue (entre neuf mois en première instance et deux ans en cas d'appel) et il faudra être patient avant de toucher d'éventuelles indemnités. Du côté des employeurs, l'intérêt d'avoir recours au départ négocié est double. « Nous constatons que les entreprises sont souvent mal préparées à la rupture du contrat de travail. Il faut en effet four-

nir des efforts administratifs et juridiques pour monter un dossier solide (avec des preuves tangibles de fautes professionnelles par exemple). Or s'il y a des manquements dans le dossier, la chance de perdre au tribunal est plus forte » selon Jérôme Couturier. Le départ négocié permet également de clôturer un dossier rapidement et d'éviter des risques financiers inutiles, liés à une procédure juridique.

Apprendre à négocier tout en restant raisonnable

Un des points forts de la formation est de fournir aux entreprises les clés d'une négociation raisonnable. Pour y parvenir, les participants apprennent à calculer les coûts liés au départ d'un salarié afin de connaître précisément leur fourchette de négociation. « Les sommes engagées vont varier en fonction de nombreux éléments tels que la situation familiale, le salaire, le statut ou encore l'ancienneté du salarié. Nous traitons de cas pratiques et réalisons des simulations pendant la formation afin que les participants parviennent à réaliser ces calculs et placent correctement le curseur dans la fourchette de négociation, ce qui va faciliter l'entente » indique Jérôme Couturier. En parallèle, le tribunal du travail de Nouméa offre une bonne visibilité sur ce type d'affaires et applique des barèmes d'indemnités constants, ce qui permet de calculer au mieux les risques financiers. Le départ négocié est ainsi devenu un outil qui se développe sur le territoire et apaise les relations entre employeurs et salariés.



LE DÉPART NÉGOCIÉ

Public

Directeur et assistant des ressources humaines, gestionnaire du personnel, chef d'entreprise

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- maîtriser l'opportunité d'une séparation pacifiée, tout en minimisant les risques,
- apprendre à obtenir l'accord du salarié,
- maîtriser l'aspect financier de la négociation / avantages - inconvénients,
- respecter le formalisme et la procédure.

Contenu

Le départ négocié :

- un mode de rupture de tout contrat en toutes circonstances ?
- engager la négociation,
- les différentes étapes de la négociation.

La transaction :

- les bases légales,
- les préalables,
- les différentes étapes de la négociation.

L'aspect financier :

- fixer une fourchette de négociation,
- définir un montant raisonnable,
- exercices pratiques.

Durée de la formation

4 heures

Dates

24 mai 2016 - 13h/17h

Contact

CCI - Formation professionnelle continue
15 bis rue de Verdun
Tél. 24 31 35
fpc@cci.nc / www.cci.nc

LOGEMENT INTERMÉDIAIRE



Un arrêté modifiant l'arrêté n°2013-3943/GNC relatif à la réduction d'impôt en faveur de l'investissement dans le secteur du logement intermédiaire prévoit notamment que pour l'application du second alinéa du 3 du 2° du II de l'article 136 du Code des impôts, les propriétaires doivent louer exclusivement aux organismes suivants :

- la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes ou leurs organismes (administrations, établissements publics, organismes publics, etc.),
- l'État ou ses organismes (administrations de l'État, établissements publics, organismes publics, etc.),
- les personnes de droit privé dotées de la personnalité morale (sociétés de capitaux, sociétés de personnes, associations déclarées, etc.).

Par ailleurs, un second arrêté indique que pour l'application du 1 du 2° bis du II de l'article 136 du Code des impôts, le logement peut être acquis directement par le contribuable ou par l'intermédiaire d'une société non soumise à l'impôt sur les sociétés.

Dans les deux cas, les revenus provenant de sa location doivent relever de la catégorie des revenus fonciers. La réduction d'impôt ne s'applique donc pas aux logements et parts de sociétés inscrits à l'actif d'une société ou d'une entreprise individuelle.

Pour être éligible, un logement doit entre autre, avoir un prix de revient au mètre carré de surface habitable respectant les plafonds d'éligibilité fixés pour l'année 2016 à :

- 370 000 francs lorsque le logement est situé sur les communes de Nouméa, Voh, Koné et Pouébo,
- 330 000 francs lorsque le logement est situé sur les communes de Dumbéa,

Mont-Dore et Païta,
c) 320 000 francs lorsque le logement est situé sur une autre commune de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n°2016-333/GNC du 24/02/16

Arrêté n°2016-335/GNC du 24/02/16

JONC n°9256 du 17/03/16

PRATIQUE DU TATOUAGE

Suite à l'adoption de nouvelles règles d'hygiène dans les pratiques de tatouage, piercing et maquillage permanent en janvier dernier, un arrêté a modifié la partie réglementaire chapitre I du titre I^{er} du livre II du Code de la santé publique de la Nouvelle-Calédonie, et impose diverses obligations de déclaration de la part du professionnel préalablement au démarrage de l'activité aux services compétents de la Nouvelle-Calédonie, étant précisé que chaque technique mise en œuvre fait l'objet d'une déclaration distincte.

Arrêté n°2016-447/GNC du 09/03/16

JONC n°9256 du 17/03/16



CERTIFICAT CONSULAIRE

L'appellation du certificat consulaire de Technicien de maintenance en électricité et instrumentation, enregistré au Répertoire des certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie (www.rcpnc.gouv.nc) pour une durée de quatre ans est modifiée en Agent de maintenance en électricité et instrumentation

Arrêté n°2016-499/GNC du 15/03/16

JONC n°9258 du 24/03/16

TABLEAU DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Outil de base dans le processus de recrutement pour la mise en pratique de la loi sur l'emploi local, le Tableau des activités professionnelles (TAP) est le fruit de la négociation entre syndicats patronaux et syndicats de salariés.

Il s'inspire du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME), et affiche, pour la plupart d'entre eux, la durée minimum de résidence que le postulant doit remplir.

Le tableau des activités professionnelles prévu à l'article Lp.451-6 du Code du travail de Nouvelle-Calédonie a été révisé. Il est consultable sur le site www.juridoc.gouv.nc

Arrêté n° 2016-569/GNC du 22/03/16

JONC n° 9260 du 30/03/16

ENVIRONNEMENT

Sont désignées membres du Comité pour la protection de l'environnement (CPPE) les cinq associations pour la protection de l'environnement suivantes :

- World Wildlife Fund (WWF) en Nouvelle-Calédonie,
- Ensemble pour la planète (EPLP),
- Action biosphère,
- Conservation international (CI) en Nouvelle-Calédonie,
- Comité de gestion de la Zone côtière Ouest (ZCO) de la Nouvelle-Calédonie.

Arrêté n° 188-2016/ARR/DENV du 10/03/16

JONC n°9263 du 12/04/16



TAUX DE L'USURE AU 1^{ER} JANVIER 2016

PRÊTS AUX PERSONNES MORALES

(hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou professionnelle non commerciale)

- Prêts pour achat ou vente à tempérament	7,27 %
- Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	2,83 %
- Prêts à taux fixe d'une durée supérieure à 2 ans	3,36 %
- Découverts en compte	13,43 %
- Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	2,56 %

PRÊTS AUX PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

- Découverts en compte	13,43 %
------------------------------	---------

PRÊTS AUX PARTICULIERS

Prêts immobiliers

- Prêts à taux fixe	3,96 %
- Prêts à taux variable	3,64 %
- Prêts relais	4,25 %

Autres prêts

- Prêts inférieurs ou égaux à 357 995 XPF	19,99 %
- Prêts entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	13,25 %
- Prêts supérieurs à 715 990 XPF	7,61 %

INTÉRÊT LÉGAL

Vos factures ne sont pas réglées à temps et vous envisagez de réclamer des intérêts de retard ? Deux solutions... :

- Vous avez prévu dans vos conditions de paiement un intérêt conventionnel que vous réclamerez après mise en demeure de payer.
- Vous n'avez rien prévu et vous devrez appliquer l'intérêt légal, toujours après mise en demeure de payer.

	2015		2016	
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels	4,06 %	4,29 %	4,54 %	-
Autres cas	0,93 %	0,99 %	1,01 %	-

TAUX DE BASE BANCAIRE

TBB moyen pondéré : 6,60 %

Source : Institut d'émission d'outre-mer

IRL, INDICE DE RÉVISION DES LOYERS D'HABITATION



Créé en 2007, cet indice est venu remplacer le BT21 uniquement dans le cadre des loyers d'habitation. À compter du 11 octobre 2012, pour les baux conclus ou renouvelés après le 1^{er} janvier 2007, les loyers des locaux à usage d'habitation peuvent être revalorisés suivant l'indice de révision des loyers, dans la limite maximale de 2% par an, conformément à la délibération n°152 du 28 septembre 2011 relative à la révision du prix des loyers. IRL (Base 100 en décembre 2006).

IRL février : 120,34 / IRL mars : 120,39*

- Pour tout renseignement, contactez la Direction des affaires économiques : tél. 23 22 50 - dae@gouv.nc

INDICE ET TAUX

- Prix mars 2016	106,23 %
- Prix mars 2016 hors tabac	105,32 %
- Inflation 2016 hors tabac	- 0,1 %
- Inflation générale (des 12 derniers mois)	+ 0,9 %

SALAIRE MINIMUM GARANTI * (DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2015)

- SMG horaire	904,81 F
- SMG mensuel	152 912 F

SALAIRE MINIMUM AGRICOLE (DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER 2015)

- SMAG horaire	769,09 F
- SMAG mensuel	129 977 F

* Sous réserve de la convention collective de l'accord professionnel de branche.

FEUILLE DE PAIE

LES PLAFONDS À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2015

- Plafond Cafat	354 900 F
- Plafond maladie Cafat / Ruamm	
- Tranche 1	498 300 F
- Tranche 2 (de 498 301 F CFP)	5152 900 F
- Plafond FSH (fonds social de l'habitat) Délibération modifiée n° 210 du 30.10.1992 - Article 2	299 500 F
- Plafond Formation professionnelle	354 900 F
Articles Lp 720-1 à 720-5 et R 720-3 du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie	
- Plafond Sécurité Sociale	384 009 F
- CCS non plafonnée	

Pour toute information complémentaire, contactez la Cafat : Tél. 25 58 00

ÉVOLUTION DU BT21

	2014	2015	2016
Janvier	101,50	101,34	102,24
Février	101,52	101,50	102,18
Mars	101,49	101,27	101,99*
Avril	101,40	101,32	
Mai	101,49	102,11	
Juin	101,53	102,18	
Juillet	101,63	102,20	
Août	101,60	102,04	
Septembre	101,52	101,90	
Octobre	101,43	101,99	
Novembre	101,40	101,98	
Décembre	101,41	101,85	

Attention, index BT21 rénové (voir www.isee.nc ou contactez le Centre d'informations économiques de la CCI pour plus de renseignements - Tél. 24 31 20 - doc@cci.nc). Base 100 : décembre 2012.

* = Indice provisoire.

20 000 !

Jusqu'à 20 000 Points QANTAS offerts en adhérant dès aujourd'hui*.

Assez pour vous offrir un aller simple sur Sydney !**



Offrez-vous le monde avec la Carte Qantas American Express® en adhérant maintenant
www.americanexpress.nc
 ou 463 900

AMERICAN EXPRESS

Le monde s'offre à vous

▶ Nouméa > Sydney > 18 000 Points Qantas*

Australie, Sydney, Harbour Bridge

Avec la Carte Qantas American Express®,
Offrez-vous le monde !

Votre Carte est **GRATUITE** pendant **2 ans**, et nous vous offrons jusqu'à **20 000**** Points Qantas, assez pour un aller simple Nouméa > Sydney en classe économique.

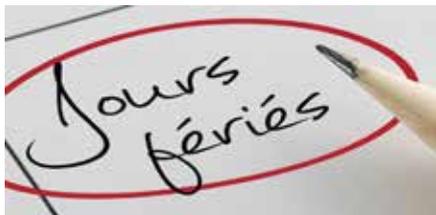


Adhérez maintenant
www.americanexpress.nc
ou 463 900

F R E Q U E N T
F L Y E R 

*Points Qantas requis pour un Aller simple en classe économique. Taxes non comprises. **Offre valable jusqu'au 30 juin 2016.
Conditions d'adhésion à la carte et au programme Qantas Frequent Flyer disponibles sur notre site www.americanexpress.nc ou à l'agence OFINA NC située Baie de l'Orphelinat.
American Express est une marque déposée d'American Express Company. Cette carte est émise par OFINA, titulaire de la licence American Express.

Doit-on rémunérer un jour férié non travaillé ?



Légalement, le chômage d'un jour férié « ordinaire » autre que le 1^{er} mai ne peut entraîner aucune perte de salaire pour les salariés totalisant au minimum 3 mois d'ancienneté dans l'entreprise ou l'établissement. La règle du maintien de salaire s'appliquant aux salariés en CDI comme en CDD à temps plein comme à temps partiel. Ainsi, le salarié doit percevoir une rémunération au moins équivalente à celle qu'il aurait perçue s'il avait travaillé normalement.

Le maintien concerne : le salaire de base, le complément du salaire de base, à l'exception des remboursements de frais professionnels, le salaire variable (celui-ci étant calculé en faisant la moyenne des sommes déjà perçues au même titre pour les jours ouvrés du mois considéré ou du mois précédent lorsque le jour férié chômé intervient en début de mois) et les heures supplémentaires qui auraient été effectuées par le salarié s'il avait travaillé.

Comment savoir si votre entreprise fait partie des ICPE ?

Une installation classée pour la protection de l'environnement est une activité à caractère industriel ou agricole, susceptible d'entraîner des impacts ou des risques sur son environnement, les principaux étant : les impacts environnementaux, les risques accidentels, les risques sanitaires.

Une nomenclature classe les entreprises en fonction de deux critères :

- le type d'activité (ex : stockage de déchets ménagers, atelier de réparation de véhicules...),
- l'emploi ou le stockage de certaines substances et préparations (ex : toxiques, dangereux pour l'environnement...).

Ex : - 1530 : dépôt de bois, papier, carton ou matériaux combustibles analogues
- 2930 : atelier de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur

Selon que les risques sont plus ou moins élevés, l'entreprise sera soumise à un seuil

de déclaration (faible risque) ou à un seuil d'autorisation (risque important). Les prescriptions et objectifs à atteindre seront fonction du seuil atteint par l'entreprise.

Accédez au formulaire de déclaration par province, consultez les listes des prescriptions et téléchargez les formulaires de déclaration sur le site de la Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de la Nouvelle-Calédonie : www.dimenc.gouv.nc.



Un client a déposé un objet en réparation il y a plus d'un an et n'est jamais venu le réclamer. Je l'ai pourtant contacté à plusieurs reprises, sans succès. Que dois-je faire ?

Ce problème est commun à bien des professionnels. Si rien n'a été précisé dans le contrat, vous serez tenu par les termes de la loi du 31 décembre 1904. Ce texte concerne « les objets mobiliers confiés à un ouvrier ou à un industriel pour être travaillés, façonnés, réparés ou nettoyés et qui n'auront pas été retirés dans le délai de deux ans ». Ainsi, l'appareil pourra être vendu par décision de justice aux enchères publiques, au terme d'une procédure qui passe par une requête auprès du Tribunal d'instance. Vu la lourdeur de cette démarche, vous pouvez intégrer une clause dans le contrat de prestation de services ou dans le devis, où le client s'engage à venir récupérer son bien dans un délai déterminé. À l'expiration de ce délai, et à défaut de réaction du client, l'objet pourra être abandonné.

Pour en savoir plus :

CCI Informations juridiques

Tél. 24 31 32 / jur@cci.nc

Centre d'information économique

Tél. 24 31 20 / doc@cci.nc

www.cci.nc

ÉCHÉANCES FISCALES ET SOCIALES

20 mai

Mutuelle des patentés et des libéraux

Paiement de la cotisation de juin 2016 (règlement mensuel).

31 mai

Impôt sur les sociétés - IS

Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS:

date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 janvier.

Paiement acompte :

date limite du paiement de l'acompte.

TSS - Déclaration et paiement

Date limite de dépôt de la déclaration et du paiement pour les professionnels clôturant leur exercice social au 31/01, 30/04, 31/07 et 31/10.

CAFAT

Les employeurs occupant plus de 20 salariés sont tenus au versement d'un acompte provisionnel dont le montant ne peut être inférieur au quart du montant total des cotisations afférentes au trimestre précédent.

Le versement des acomptes provisionnels doit être effectué au terme de chaque mois, hors mois d'échéance, soit les 28 février, 31 mars, 31 mai, 30 juin, 31 août, 30 septembre, 30 novembre et 31 décembre.

Le non paiement des acomptes à ces dates fait l'objet de majorations de retard, tout comme le non paiement des cotisations aux échéances rappelées précédemment.

10 juin

Mutuelle du commerce

Paiement des cotisations pour le mois de juin.



Intéressé par une reprise d'activité ? La CCI vous offre ses conseils et son accompagnement personnalisé pour faciliter le lancement de votre projet.

Contactez le 24 40 74 / conseil@cci.nc

COMMERCE

Pharmacie / Médical / Paramédical

100 % des parts sociales d'une pharmacie à la vente. Ancienneté : plus de 10 ans. Située en province Sud. Effectif : moins de 5 CA : de 100 à 300 MF. Cession majoritaire. Activité stable. Emplacement stratégique, environnement médical.

Prix : nous consulter.

Luxe / Prêt-à-porter

Magasin franchisé d'importation et de vente de prêt-à-porter et d'accessoires féminins de luxe. Excellent emplacement commercial en location. Clientèle récurrente, activité stable avec réel potentiel de croissance. Pas de salariés. Ancienneté : plus de 10 ans. Situé en province Sud. CA : de 25 à 50 MF. Cession majoritaire pour cause de changement d'activité du dirigeant.

Prix : 33,3 MF / 27984 K€

Pain / Groupe pâtisserie / Boulangerie / Sandwicherie

3 structures. Cœur de quartier. Situées en province Sud. Ancienneté : plus de 10 ans. Effectif : de 11 à 30 salariés. CA : de 100 à 300 MF. Cession majoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité stable.

Prix : 95 MF / 792 K€

SERVICES

Restaurant brousse / Situé sur la commune de La Foa en bord de RT1

Rémunération de gérance + résultat : 15 MF annuel. Ancienneté : entre 5 et 10 ans. Effectif : 2 salariés. CA : de 25 à 50 MF. Type de cession majoritaire. Activité en croissance.

Prix : 45 MF / 378 K€

Snack

Situé à Nouméa centre. Restauration en terrasse. Potentiel de croissance important. Bail valide en cours. Agrément Sivap. Ancienneté : entre 5 et 10 ans. Effectif : 1 salarié. CA : moins de 25 MF. Forme juridique : E.I. Cession majoritaire. Activité en croissance. À financer sur fonds propres.

Prix : 11 MF / 92 K€

INDUSTRIE - PRODUCTION

Boulangerie / Industrie agroalimentaire

Boulangerie industrielle située en province Sud. Outillage de production sous exploitée. Bonne rentabilité. Immobilier inclus dans le prix. Fortes perspectives de développement. Ancienneté : plus de 10 ans. Effectif : de 11 à 30 salariés.

CA : plus de 301 MF. Cession majoritaire pour cause de départ à la retraite. Activité en croissance.

Prix : 195 MF / 1640 K€

En partenariat avec Cessions Acquisitions.
Contact : 23 71 67 - www.cessionsacquisitions.nc
Immeuble Le Fuji - 16 rue Bichat - 98800 Nouméa
CP N°2012-158T Garantie Trésor Public



NOUVELLE-CALÉDONIE

Salon de l'artisanat d'art de la fête des mères

Du 21 au 28 mai

Une vitrine de l'artisanat d'art pour des cadeaux made in Nouvelle-Calédonie!

Maison des artisans

www.boutiques-artisanales.com

Tél. 77 30 90

MÉTROPOLE

Paris Healthcare week

Du 24 au 26 mai

Salon international des technologies de santé innovantes.

Paris Expo - Porte de Versailles

www.parishealthcareweek.com



Salon des maires et des collectivités locales

Du 31 mai au 2 juin

Le grand rendez-vous français de l'achat public.

Paris Expo - Porte de Versailles

www.salondesmaires.com



Transports publics 2016

Du 14 au 16 juin

Salon européen de la mobilité. Le grand rendez-vous européen de tous les acteurs du transport public et des modes de déplacement durables.

Paris Expo - Porte de Versailles

www.transportspublics-expo.com



AUSTRALIE

Gold Coast international marine expo

Du 19 au 22 mai

Salon nautique.

Gold Coast City marina & shipyard

Coomera (QLD)

www.gcmarineexpo.com.au

Good food & wine show Melbourne

Du 3 au 5 juin

Salon australien de l'alimentation et des vins.

Melbourne Exhibition & convention center

www.goodfoodshow.com.au



NOUVELLE-ZÉLANDE

Winter gift & homeware fair

Du 12 au 14 juin

Salon des cadeaux et des produits de la maison.

Horncastle area - Christchurch

www.giftfairs.co.nz



JAPON

New environment exposition (N-Expo)

Du 24 au 26 mai

Salon des technologies environnementales - Énergies nouvelles, économies d'énergie, biomasse, gestion des déchets, recyclage...

Tokyo international exhibition center

(Tokyo Big sight)

www.nippo.co.jp



Les dates des salons sont mentionnées sous réserve.

N'hésitez pas à contacter les organisateurs ou à consulter les sites Internet pour obtenir tous les renseignements pratiques.

ERRATUM :

Une erreur s'est glissée dans la rubrique Reprise d'entreprises du CCI Info d'avril. Au lieu de "Hôtel en province Sud (avec murs)", il fallait lire :

Hôtel en province Nord (avec murs)

Très belle affaire. Clientèle fidélisée. Activité touristique jointe.

Prix : Consulter Action entreprises transactions

Tél. 24 14 41 - actionentreprises@lagoon.nc

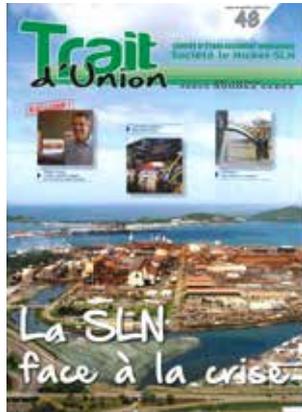
INDISPENSABLE CRÉATIVITÉ !

Quels que soient le métier exercé ou la fonction occupée, la créativité est une des clés de la réussite. Contrairement aux idées reçues, elle n'est pas un talent inné réservé à une élite d'individus hors norme. Bien au contraire, elle s'apprend et se pratique au quotidien, qu'il s'agisse de mobiliser l'imagination d'une équipe ou de réveiller l'artiste qui sommeille en vous ! Ainsi, comme nous l'apprend le magazine **Management** dans son édition de mars, « 8 boîtes sur 10 estiment que la créativité de leurs salariés a un impact direct sur le chiffre d'affaires » !

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI



La SLN face à la crise



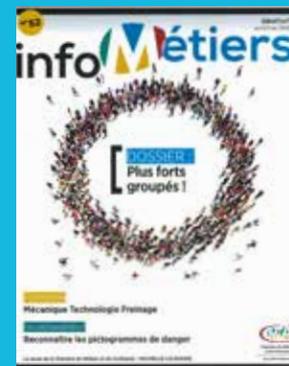
Trait d'union, le magazine du Comité central d'entreprise de la SLN, tiré à 4 000 exemplaires, propose dans son édition de mars de nombreuses interviews sur la situation actuelle de l'entreprise. On y découvre, entre autres, l'analyse de Philippe Vecten, directeur général délégué de la branche nickel d'Eramet, la feuille de route 2016 de Jérôme Fabre, directeur général de la SLN, le bilan financier 2015 et les perspectives à venir de Gérard Dumas, directeur administratif et financier. Et toute l'actualité très riche des CE de Doniambo, Thio et Kouaoua...

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI

L'UNION FAIT LA FORCE !

Groupements d'employeurs, grappes d'entreprises, partage de locaux, réponse groupée aux appels d'offres, création de nouveaux réseaux... **Info métiers**, le magazine de la Chambre de métiers et de l'artisanat d'avril/mai, consacre son dossier aux réseaux professionnels, gages de soutien, d'entraide, de structuration, d'émulation ou d'économie d'échelle. Un changement de paradigme pour les entreprises artisanales calédoniennes qui traditionnellement cultivaient plutôt une certaine indépendance. Nombreuses sont celles qui aujourd'hui choisissent de s'unir pour se développer.

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI



Made in change de format



Quels outils les entreprises en difficulté doivent-elles mettre en place pour faire face à leurs problèmes ? Magistrats, mandataire judiciaire, conciliateurs, établissement financiers interrogés par **Made In** sont unanimes : en cas de difficultés conjoncturelles ou structurelles, prendre les devants en demandant, par exemple, l'ouverture d'une procédure collective permettrait à bon nombre d'entreprises de sortir la tête de l'eau. Un dossier à lire dans l'édition d'avril du magazine de la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie.

Disponible en consultation au Centre d'information économique de la CCI

LE COIN DU LIVRE

La déconnexion des élites : comment Internet déränge l'ordre établi

Ordinateurs ou smartphones en main, les citoyens s'informent, s'expriment, achètent, se financent en court-circuitant les intermédiaires classiques. Une culture de partage portée par la nouvelle génération voit le jour. Des secteurs économiques entiers sont bousculés. La réponse du monde politique ressemble à un mélange de surveillance exacerbée et de communication de haut en bas de la société. Dans tous les pays, des dirigeants et penseurs découvrent une société qui ne les attend pas. Nous assistons à une accélération du monde, fulgurante en comparaison au temps de construction d'une société. Nos « données personnelles » financent des services gratuits en ligne.

Les fondateurs d'Amazon, de Microsoft, de Google et de Facebook font partie des 25 plus grosses fortunes de la planète au milieu des vieux empires de l'industrie et du commerce. Ils attirent les plus grands cerveaux du monde. Certaines élites sont dépassées mais d'autres prennent la main. Quel avenir nous réserve ces nouveaux acteurs ? Dans une enquête pionnière et passionnante, Laure Belot nous dévoile cette révolution qui nous concerne tous.

De Laure Belot
Éditions Les Arènes - 300 pages.



UN SERVICE PERSONNALISÉ, POUR UNE GESTION FACILITÉE DE VOS DÉCHETS

LOCATION DE CONTENANTS

Euroconteneur
Compacteur
Benne
Bac



COLLECTE DE DÉCHETS

Déchets Industriels Banals
Déchets métalliques
Déchets verts
Déchets inertes
Déchets recyclables
DASRI



CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Etudes déchets
Audit gestion déchets
Identification de filières

**VIVA**
ENVIRONNEMENT

E-mail : commercial@vivaenvironnement.nc

Tél : 26 47 57 / Fax : 26 47 37

41 rue Nobel - ZI Ducos

BP 7100 - 98801 Nouméa

RÉUSSIR ENSEMBLE



OFFRES TPE

PLACEMENTS
MOYEN TERME

BANQUE À
DISTANCE

PLAN ÉPARGNE
ENTREPRISE

CRÉDITS DE
TRÉSORERIE

CRÉDITS
D'INVESTISSEMENT

SERVICES À
L'INTERNATIONAL

AGENCES PROFESSIONNELLES

Agences ouvertes
du lundi au vendredi de 8h à 16h :

- **AGENCE ALMA**
33 ter, rue de l'Alma, Centre Ville
- **AGENCE ALOHA**
2, rue émile Zola, Orphelinat
- **AGENCE DUCOS**
*Complexe Le Centre
30, route de la Baie des Dames*
- **AGENCE PONT DES FRANÇAIS**
*Centre commercial les 2 Baies
568 bis avenue des 2 Baies
Pont des Français Mont-Dore*
- **AGENCE KONÉ**
*Parc d'aménagement de Baco - Koné
Agence fermée entre 12h et 13h*
- **AGENCE LA FOA**
*Croisement rue Raoul Delrieu et RT1
La Foa - Agence fermée entre 12h et 13h*

ZONES LIBRE-SERVICE ouvertes en
continu 24H/24 et 7 jours / 7 avec votre
carte bancaire.

www.bnc.nc

 Banque de Nouvelle Calédonie



**Banque de
Nouvelle Calédonie**
La banque, en mieux.

